

Aujourd'hui nous en sommes là que nous estimons presque naturel le rôle de serviteurs dans le pays où nos pères nous avaient préparé celui de maîtres.  
L'abbé Lionel GROULX

# L'ACTION CATHOLIQUE

ORGANE DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

"Instaurare omnia in Christo"

Directeur: Jules DORION.

VENTE SENSATIONNELLE D'AUTOMNE

Spéciaux dans tous les rayons.

TELEPHONE SIMARD

183, rue ST-JOSEPH, St-Roch, Québec

Vingt-septième année No 8593

QUEBEC — Canada — Jeudi, 18 octobre 1934

Membre de l'A. B. C.

2 sous le numéro.



FEU L'ABBE MEUNIER

**SAINT-HYACINTHE, 18.** — D. N.C. — Les funérailles de M. l'abbé J.-Delphis Meunier, doyen du clergé du diocèse de Saint-Hyacinthe, décédé dimanche dernier à l'âge de 87 ans, ont eu lieu ce matin à Saint-Hyacinthe. Un premier service eut lieu à la maison-mère des RR. SS. de St-Joseph, S. E. Mar Fabien-Zoël Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe, officiant, assisté de MM. les abbés Hilaire Chabot, ancien curé, et Amédée Guillet, curé de Bedford, comme diacre et sous-diacre d'honneur. Mgr P.-S. Desranleau, P.A., curé de Saint-Pierre de Sorel, était prêtre assistant. Les diacre et sous-diacre d'office étaient MM. les abbés Edmond Saint-Pierre, chapelain des Soeurs de Saint-Joseph, et Gustave Vigneault, chapelain de l'Hôtel-Dieu. Un second service fut chanté le même jour, dans la chapelle du Séminaire de Saint-Hyacinthe; le supérieur de la maison, M. le chanoine J.-B.-O. Archambault, officiant, assisté de MM. les abbés Lionel Dupré et Louis Jodoin, comme diacre et sous-diacre. L'inhumation se fit dans la crypte de la chapelle.

**SAINT-HYACINTHE, 18.** — D. N.C. — Les funérailles de M. l'abbé J.-Delphis Meunier, doyen du clergé du diocèse de Saint-Hyacinthe, décédé dimanche dernier à l'âge de 87 ans, ont eu lieu ce matin à Saint-Hyacinthe. Un premier service eut lieu à la maison-mère des RR. SS. de St-Joseph, S. E. Mar Fabien-Zoël Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe, officiant, assisté de MM. les abbés Hilaire Chabot, ancien curé, et Amédée Guillet, curé de Bedford, comme diacre et sous-diacre d'honneur. Mgr P.-S. Desranleau, P.A., curé de Saint-Pierre de Sorel, était prêtre assistant. Les diacre et sous-diacre d'office étaient MM. les abbés Edmond Saint-Pierre, chapelain des Soeurs de Saint-Joseph, et Gustave Vigneault, chapelain de l'Hôtel-Dieu. Un second service fut chanté le même jour, dans la chapelle du Séminaire de Saint-Hyacinthe; le supérieur de la maison, M. le chanoine J.-B.-O. Archambault, officiant, assisté de MM. les abbés Lionel Dupré et Louis Jodoin, comme diacre et sous-diacre. L'inhumation se fit dans la crypte de la chapelle.

**J.-E. Gosselin succombe à une syncope**

**A St-Hyacinthe.** — Un ancien échevin. — Un de ses employés le trouve gisant sur le plancher. — Il était déjà mort. — Marchand tailleur. — Agé de 71 ans.

**SAINT-HYACINTHE, 18.** — (D.N.C.) — M. J.-Edmond Gosselin, marchand-tailleur, ancien échevin, l'un des citoyens les plus connus de Saint-Hyacinthe, est décédé hier, subitement. Il était âgé de 71 ans. Un de ses employés, M. Arthur Leblanc, le trouva gisant sur le plancher, comme il venait reprendre son travail, à une heure. Il manda aussitôt un prêtre à l'évêché ainsi que le Dr Jean Morin, mais la mort avait fait son oeuvre. Le défunt a succombé à une syncope. Il était malade depuis assez longtemps, mais personne ne s'attendait à une fin aussi foudroyante. Outre son épouse, née Rose-Anna Lusier, le défunt laisse deux frères, MM. Wilfrid et Auguste Gosselin, à Troy, N.Y.; une sœur, Mme Edmond Pepin, (Zénilda), de Montréal; ses beaux-frères, M. Toussaint Philie, de Saint-Hyacinthe; M. Henri Lusier, de Boston; Stanislas Lusier, de Chicago; et Cléophas Lusier, de Richelieu. Les funérailles auront lieu samedi matin, à la cathédrale.

**Il fut trouvé inconscient à son presbytère**

**SAINT-HYACINTHE, 18.** — (D.N.C.) — M. l'abbé J.-A. Monfret, curé de Roxton Falls, (Shelford), a été transporté d'urgence à l'Hôpital Saint-Charles de cette ville. Il fut trouvé inconscient à son presbytère. Son état s'est amélioré légèrement aujourd'hui, mais les médecins ne le considèrent pas encore comme sauvé. M. Monfret, qui fut curé de Saint-Théodore d'Acton pendant près de neuf ans, de 1919 à avril 1928, est âgé de 60 ans.

**Ce que veulent les Japonais**

**LONDRES, 18.** — L'amiral Isoroku Yamamoto, délégué japonais à la conférence navale tripartite ici, a déclaré catégoriquement hier, que le Japon réclamera l'abolition du système proportionnel dans la limitation des armements navals. Il a révélé qu'au lieu de ce système, l'empire du Soleil Levant cherchera à faire adopter la base de tonnage globale. Ces propositions seront soumises aux représentants de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis au cours des conversations qui s'ouvriront ici la semaine prochaine.

## Un suprême hommage à la mémoire du roi Alexandre

### Perspectives de dictature en Espagne

**LE CABINET EST CONVOQUÉ D'URGENCE, à Madrid.** Les condamnations à mort à la suite de la révolte socialiste. — Les militaires voudraient écraser le radicalisme.

**BIEN-DAYE, 18 (UP-Copy ight)** On parle beaucoup aujourd'hui d'une dictature militaire imminente en Espagne et d'une nouvelle crise dont la gravité égalerait celle de la dernière révolution socialiste. Le président Zamora a convoqué son cabinet à Madrid pour une réunion d'urgence et on dit que celui qui fut le premier président et le premier chef du gouvernement de la jeune république espagnole est prêt à démissionner. Le président Zamora serait mécontent du nombre de sentences de mort imposées par les cours martiales à la suite de la récente révolution socialiste. Le premier ministre Lerroux, dont l'arrivée au pouvoir a précipité la révolution, serait personnellement opposé aux exécutions, mais les autres ministres seraient pour que la loi soit suivie.

La United Press apprend, de source autorisée, que si ce conflit n'est pas réglé pacifiquement, les officiers supérieurs de l'armée essaieront de s'emparer du pouvoir, comme ils le firent en 1923, avec l'approbation d'Alphonse XIII, alors que Primo de Rivera devint dictateur. La censure la plus sévère a été imposée à Madrid.

C'est à la réunion du cabinet, aujourd'hui, qu'une décision devra être prise. Le président devra (Suite à la page 4 8e col.)



Dans les cercles sociaux de la capitale anglaise, on se demande quelles seront les jeunes filles qui accompagneront la princesse MARINA de Grèce lors de son prochain mariage avec le duc de Kent, fils du roi d'Angleterre. Il semble assuré que la princesse IRENE de Grèce (1) sera une des suivantes de la mariée. On pense aussi que la princesse ALEXANDRA (2) et Lady MARY CAMBRIDGE (3) seront aussi choisies.

### Il voudrait établir un nouv. record

**L'aviateur irlandais Fitzmaurice** prendra part à la course Londres-Melbourne. — Il veut couvrir la distance de 12,000 milles en 60 heures.

**LONDRES, 18.** — Le colonel James C. Fitzmaurice, célèbre aviateur de l'Etat Libre d'Irlande, qui a décidé de participer à la course aérienne Angleterre-Australie qui s'ouvrira samedi soir, sait qu'il aura à sa disposition un avion de sa conception, mais il ne se croit pas capable de couvrir cette distance en moins de 60 heures.

Fitzmaurice prétend que son avion "The Irish Swoop" pourra franchir les douze mille milles de la course jusqu'à Melbourne en 60 heures.

Le record actuel est de six jours 17 heures et 56 minutes. Il fut établi l'an dernier par C.P. Olin et trois compagnons.

Les 19 autres concurrents ont refusé jusqu'à présent de donner leur opinion sur la durée probable de l'épreuve, mais Fitzmaurice n'a pas hésité à exposer ses plans.

"Mon co-pilote E.-W. Bonor et moi projetons de voler directement sur Bagdad. Nous dormirons à tour de rôle durant le jour, mais nous serons tous les deux au poste durant la nuit. Notre avion ne fera que les six escales obligatoires, conformément aux règlements de la course."

### Il est atteint de paralysie

**SAINT-HYACINTHE, 18.** — (D.N.C.) — Un des citoyens en vue de Saint-Hyacinthe, M. Henri Raymond, courtier en assurances, est dangereusement malade chez lui, depuis hier. Il a été frappé subitement de paralysie et son état devient tel que les médecins jugent prudent de le faire admettre sans délai. Aujourd'hui, on constate une amélioration sensible. M. Raymond est âgé de 66 ans. Il est le frère de M. l'abbé Louis-N. Raymond, professeur au Séminaire de cette ville, et de M. l'abbé J.-E. Raymond, curé d'Ascot Corner, dans le diocèse de Sherbrooke.

### C'est impossible dit M. Rinfret

**MONTREAL, 18.** — M. Fernand Rinfret a dit hier soir, au club Letellier de St-Just, pour quoi un gouvernement d'union, pour remplacer celui de M. Bennett, serait inadmissible.

C'est sans recours à des subtilités que le député de St-Jacques fait la mise au point la plus importante sur cette question, qu'il considère, en tout premier lieu, comme un canard lancé dans l'opinion, par des conservateurs.

### Ouragan à Chypre

**KERYNIA, Chypre, 18.** — Un ouragan a soufflé sur cette petite ville hier, causant des dommages que l'on estime à plusieurs milliers de dollars. Trois enfants ont été tués par la foudre. Des églises ont perdu leurs toits et des minarets ont été jetés à terre. Deux écoles ont été démolies par la violence du vent.

### De bonnes nouvelles de nos voyageurs en Amérique du Sud

**On nous informe ce matin** que les Canadiens qui ont assisté au Congrès eucharistique de Buenos-Ayres, voyageant sous les auspices de "L'Action Catholique", font un excellent voyage en Amérique du Sud. Ils ont été émerveillés par les splendeurs des démonstrations eucharistiques qui se sont déroulées dans la capitale de l'Argentine.

La première partie de leur voyage, jusqu'à Buenos-Ayres, s'est faite dans les meilleures conditions possibles, avec des escales à Rio de Janeiro, à Montevideo. Immédiatement après le Congrès, nos voyageurs ont traversé les plaines argentines et les Andes en aéroplane. En arrivant à Santiago, Chili, tous ont été unanimes à dire qu'ils avaient fait une envolée merveilleuse.

Nos voyageurs reviennent au pays par la route du Pacifique et le Canal de Panama. Ces renseignements nous ont été envoyés par l'agence COOK, laquelle les a reçus de son représentant à Buenos-Ayres qui a accompagné nos voyageurs sur le continent sud-américain.

### Un nouveau président a été choisi

**A l'association des chefs de police du Dominion.** — M. Coulter, de Hamilton, remplace M. Du-beau, de Verdun. — Agé de 82 ans. — L'opinion du gén. Mac-Brien.

**OTTAWA, 18.** — Le chef D. Coulter, de la police de Hamilton, âgé de 82 ans, que l'on croit être le plus vieux chef de police du Dominion, a été élu, hier, à la présidence de l'Association des Chefs de Police du Canada, à la fin d'un congrès de deux jours tenu au Château Laurier. Il succède au chef de police A. Du-beau, de Verdun, Qué. Le directeur Fernand Dufresne, de la police de Montréal, a été élu 2ème vice-président de l'Association. Parmi les autres membres de l'exécutif on compte A.-H. Cadieux, de Montréal, chef adjoint du service d'investigation du C. P. R., qui représentera la Province de Québec. Les délégués ont décidé de tenir leur prochain congrès à Sydney, N.E.

Plusieurs travaux furent présentés au congrès, auquel assistaient des délégués de toutes les principales villes du pays. Le Major Général J.-H. MacBrien, commissaire de la police fédérale, a déclaré que les chefs de police ne devraient pas être à la merci des gouvernements municipaux et que le travail des services de sûreté devrait être éloigné complètement des influences politiques de toutes sortes.

### Une seconde épreuve pour M. Louis Cyr

**OTTAWA, 18.** — Louis Cyr, marschner bien connu de Cyrville, banlieue d'Ottawa, a été fortement éprouvé hier soir, par un incendie qui a rasé ses écuries, hangars et entrepôts. Les pertes sont d'environ 8,000 dollars. M. Cyr avait subi des pertes considérables lors de la tempête de grêle

### Une expérience de la C. C. R.

**OTTAWA, 18.** — La commission canadienne de radio établit un nouveau poste receveur sur le chemin Richmond, près d'Ottawa, dans le but de capter les bons programmes anglais et de les radiodiffuser au Canada. C'est une expérience que la commission fait, avec bon espoir de réussite. L'installation de ce poste coûtera dans les \$10,000.



Dans les cercles sociaux de la capitale anglaise, on se demande quelles seront les jeunes filles qui accompagneront la princesse MARINA de Grèce lors de son prochain mariage avec le duc de Kent, fils du roi d'Angleterre. Il semble assuré que la princesse IRENE de Grèce (1) sera une des suivantes de la mariée. On pense aussi que la princesse ALEXANDRA (2) et Lady MARY CAMBRIDGE (3) seront aussi choisies.

### Un déjeuner qui devient conférence

**A Belgrade, hier.** — M. Lebrun rencontre le roi Carol et le prince Paul. — La Petite Entente, la Turquie et la Grèce discutent avec la France.

**BELGRADE, 18.** — Des conférences secrètes ont eu lieu hier entre les hommes d'Etat de la France, la Petite Entente, la Turquie et la Grèce, et il est possible qu'elles aient une portée vitale sur la politique future de ces Etats.

Le président Albert Lebrun, de France, conféra longuement avec le ministre des Affaires Etrangères Yefthim, de Yougoslavie, alors qu'il était en route de la frontière yougoslave pour la capitale.

Plus tard, le président français déjeuna au château Dedinje avec le roi Carol de Roumanie, le prince Paul de Yougoslavie, chef du conseil de la Régence. Des officiels supérieurs de l'armée française prirent également part à ce lunch.

On déclara dans la suite que ce déjeuner n'avait pas tardé à prendre le caractère d'une conférence politique de grande importance. Dans la journée, le roi Carol reçut son ministre des Affaires Etrangères, M. Nicholas Titulescu, qui à son tour discuta pendant plusieurs heures avec le ministre des Affaires Etrangères de Turquie, et plus tard avec son collègue de Grèce concernant la menace de l'atmosphère terroriste dans les Balkans.

Hier soir, M. Titulescu conversa de nouveau avec M. Lebrun et cette rencontre fut suivie d'une longue conférence avec le ministre des Affaires Etrangères de Turquie.



La plus récente photographie du roi Pierre II de Yougoslavie.

### Pas plus de 15 millions, a dit M. Fullerton

**TORONTO, 18.** — Des dépêches de Halifax reproduites dans les journaux d'hier ont incorrectement relaté que l'honorable M. C.-P. Fullerton, C.R., président du conseil des commissaires du Canadian National, avait déclaré dans un discours prononcé à la séance de la fusion des réseaux ferroviaires du Canada serait de \$50,000,000 annuellement. M. Fullerton a expliqué que des officiers du C.N.R. l'avaient informé que cette économie ne dépasserait pas quinze millions de dollars par année.

### Pas de rupture

**LA HAVANE, 18.** — Le sous-secrétaire d'Etat Willy Black a déclaré hier soir, qu'il n'y avait rien de vrai dans la rumeur d'une rupture des relations entre Cuba et San Domingue. Il a ajouté que Cuba n'a plus de représentant diplomatique dans ce pays-là et que, par conséquent, leurs relations sont présentement à l'état zéro.

### Le problème agricole et l'hon. Sauvé

**Il faut se garder de le compliquer.** Le sol et le colon doivent se rencontrer pour se comprendre. — Aptitudes et qualités. — Discours à St-Eustache.

**MONTREAL, 18.** — Il faut se garder de compliquer le problème de l'agriculture par une poussée exagérée vers la terre, a déclaré hier soir, l'hon. Arthur Sauvé, au cours d'un banquet agricole qui a eu lieu à St-Eustache.

M. Sauvé a ajouté que l'agriculture était notre mère nourricière et qu'elle devait demeurer la principale industrie du pays. Il faut la protéger, non seulement contre ses rivaux et ses ennemis, mais aussi contre ceux qui, au lieu de vouloir que, chez elle, le salut de tous. Pour servir l'agriculture, il est essentiel d'en bien comprendre les conditions, les possibilités de production, de profit et de pertes.

M. le ministre des Postes a fait remarquer que le sol et le colon doivent se rencontrer pour se comprendre et qu'on ne fait pas un colon ou un agriculteur de n'importe quel. Il y a une question d'aptitude, de vocation à considérer dans le choix d'un colon. Il y a aussi des qualités fondamentales à rechercher dans le choix d'un colon.

**A la radio**

**MONTREAL, 18.** — La Commission canadienne de la Radio diffusera ce soir de huit heures et quart à huit heures, quarante-cinq le service qui sera chanté dans la cathédrale orthodoxe russe Saint-Pierre et Saint-Paul, à Montréal, à la mémoire du roi Alexandre de Yougoslavie. En conséquence, le concert de musique de chambre et la causerie du Ministère de l'Agriculture qui devaient être radiodiffusés à 8 h. 15 n'auront pas lieu.

### Etat critique

**EDMUNSTON, N.-B., 18.** — M. Joseph Laine, de Princeville, Qué., a été dangereusement blessé à la tête hier soir, à Madawaska, quand il perdit le contrôle de son automobile qui roula dans un fossé. A l'hôpital où il a été transporté les médecins doutent qu'il reprenne sa connaissance.

### Le feu dans une glacière

**Un violent incendie, à Hudson.** — Wagons du C. P. R. incendiés. — Dommages évalués à plus de \$225,000.

**MONTREAL, 18.** — Un incendie d'une extrême violence s'est déclaré hier soir, vers 9 heures, dans le toit de la glacière de la Hudson Ice Co., et s'est propagé au chalet du "Hudson Yacht Club" et à plusieurs wagons frigorifiques du Pacifique Canadien, qui se trouvaient sur une voie d'évitement, avoisinante, à Hudson. Les pompiers ont dû combattre les flammes pendant trois heures avant de s'en rendre maîtres. On évalue les dommages à plus de \$225,000. Personne n'a été blessé au cours des manœuvres. Les pompiers ont réussi à empêcher les flammes de se propager à plusieurs maisons avoisinantes. Il craignait un moment pour une conflagration, mais leurs craintes furent bientôt dissipées car le vent poussa les flammes vers le lac des Deux Montagnes. Plusieurs maisons voisines furent endommagées par des flammèches. La glacière de la Hudson Ice Co., l'une des plus vastes de l'est du Canada, s'étendait sur une longueur de 90 pieds et sur une largeur de 50 pieds. Elle pouvait contenir jusqu'à 30,000 tonnes de glace. Il y en avait 20,000 au moment où le feu fut éteint.

### La piste perdue dans les Alpes

**PARIS, 18.** — La piste des deux hommes désignés comme les chefs de la bande terroriste internationale qui accomplit les deux assassinats de Marseille la semaine dernière, semblait, hier soir, avoir été perdue dans les Alpes suisses.

La police suisse actuellement la Suisse dans l'espoir de mettre la main sur le Dr Ante Pavelich et Gustave Perec, désignés comme leurs chefs par trois membres de l'organisation révolutionnaire croate actuellement entre les mains des autorités françaises, mais jusqu'à date ses recherches sont restées infructueuses.

**Deux rois, un président, des chefs d'Etat se joignent au peuple yougoslave pour payer un dernier tribut à l'une des victimes de la tragédie de Marseille.** — 23 pays représentés aux funérailles, ce matin, à Belgrade. — Le jeune roi Pierre II dans le cortège avec sa mère. — Inhumation à Oplenec.

**BELGRADE, 18.** — U.P. — Des rois, un président, des princes, des hommes d'Etat et des paysans en pleurs ont accordé aujourd'hui les honneurs funéraires au roi Alexandre de Yougoslavie.

Des anciens alliés et des anciens ennemis se sont joints au peuple yougoslave pour payer un tribut à la mémoire d'un soldat-roi, d'un héros de la grande guerre, qui, alors que dans d'autres pays les dictateurs sont sortis du peuple, s'était fait le dictateur de son pays et qui est mort sous les balles d'un assassin, victime de dissensions qui, depuis longtemps, ont divisé les Serbes, les Croates et les Sloènes de son royaume.

Le roi Boris de Bulgarie, qui combattait avec les Puissances centrales contre la Yougoslavie; le roi Carol de Roumanie, un soldat allié; le président Albert Lebrun, de France, accompagné de son ministre de la Guerre, le maréchal Pétain; le capitaine Hermann Goering, ministre allemand de l'Intérieur, qui fut un des plus grands aviateurs allemands lors de la dernière guerre, faisaient partie du cortège qui accompagnait les restes du roi Alexandre de la cathédrale à la gare, et de là jusqu'à Oplenec, à 50 milles de la capitale, pour l'inhumation dans le caveau de la famille royale.

(Suite à la page 4 8e col.)

### Pour vente de journaux séditieux

**Un homme et sa sœur sont trouvés coupables par le jury des assises.** — La jeune fille en liberté provisoire. — Déclaration du juge Loranger.

**MONTREAL, 18.** — Samuel Feigelman, 26 ans, et sa sœur, Ann, âgée de 18 ans, ont été reconnus coupables de vente de revues et journaux séditieux, par le jury du tribunal des assises, hier après-midi. A la demande de M. Dan Gilmore, avocat de la Couronne, la jeune fille a été autorisée à retourner chez elle, mais doit revenir devant l'hon. juge Louis Loranger, aujourd'hui, pour recevoir sa sentence. Le président du tribunal la libéra en ces termes:

"Vous avez déjà connu la vie des cellules depuis quelques heures. On vous a trouvée coupable mais je vous laisserai aller dans votre famille ce soir. Je ne veux pas faire de vous une criminelle, mais sachez devant moi demain matin à 10 heures."

Tout semble indiquer que la jeune inculpée bénéficiera d'une suspension de sentence. Quant à son frère, il devra subir une peine de prison, le maximum, dans son cas, étant un terme de 20 ans.

### La légalité de la Commission sera contestée

**MONTREAL, 18.** — La légalité de la Commission d'Industrie Laitière de la province de Québec, qui a le privilège de fixer le prix du lait dans certains districts, sera contestée devant les tribunaux locaux. La commission a pris action contre des épiciers qui vendaient leur lait en bas du prix fixé dans Montréal, mais ces épiciers veulent se défendre en prétendant que la fixation des prix du détail se rattache au commerce et ne peut être traitée par le gouvernement fédéral.

### Un double but à la décision

**PARIS, 18.** — La décision de la France d'abolir les contingents d'importation et de hausser ses barrières tarifaires, officiellement confirmée hier, par le ministère du Commerce, est expliquée par des experts en questions tarifaires comme servant une double fin, la protection de l'industrie française et l'obtention de concessions de l'étranger.

Le système des contingents a été universellement critiqué et le gouvernement a admis qu'il avait donné de mauvais résultats.

# RADIO

## Programmes de Jeudi, 18 octobre

| WEAF — 660 K.        | WABC — 860 K.       | WJZ — 760 K.          |
|----------------------|---------------------|-----------------------|
| 6.00—Orchestre.      | Causerie.           | Fanfare.              |
| 6.15—                | Duo.                | Chant.                |
| 6.30—Causerie.       | Nouvelles.          | Nouvelles.            |
| 6.45—Programme.      | Concert.            | Concert.              |
| 7.00—Baseball.       | Duo.                | Musique.              |
| 7.15—Equipe.         | Concert.            | Musique.              |
| 7.30—Chant.          | Orch. et chant.     | Musique.              |
| 7.45—Aventures.      | Programme.          | Musique.              |
| 7.55—Orch. et chant. | Concert.            | Musique.              |
| 8.15—                | Piano.              | Musique.              |
| 8.30—                | Orch. et chant.     | Musique.              |
| 8.45—                | Drame.              | Prog. dramatique.     |
| 8.55—                | Orchestre.          | Fanfare.              |
| 9.10—                | Orchestre.          | Parade des provinces. |
| 9.25—                | Causerie.           | Orgue et chant.       |
| 9.40—                | Chant et orchestre. | Orchestre.            |
| 9.55—                | Concert.            | Orchestre.            |
| 10.10—A annoncer.    | Concert.            | Orchestre.            |
| 10.25—               | Orchestre et chant. | Orchestre.            |
| 10.40—               | Orchestre.          | Orchestre.            |
| 10.55—               | Orchestre.          | Orchestre.            |
| 11.10—               | Orchestre.          | Orchestre.            |
| 11.25—               | Orchestre.          | Orchestre.            |
| 11.40—               | Orchestre.          | Orchestre.            |
| 11.55—               | Orchestre.          | Orchestre.            |
| 12.10—               | Orchestre.          | Orchestre.            |

## Programmes de Vendredi, 19 octobre

| WEAF — 660 K.       | WABC — 860 K. | WJZ — 760 K. |
|---------------------|---------------|--------------|
| 6.00—Orchestre.     | Orchestre.    | Orchestre.   |
| 6.15—               | Duo.          | Orchestre.   |
| 6.30—Concert.       | Nouvelles.    | Orchestre.   |
| 6.45—Comédie.       | Sport.        | Orchestre.   |
| 6.55—A annoncer.    | Quatuor.      | Orchestre.   |
| 7.10—Equipe.        | Orchestre.    | Orchestre.   |
| 7.25—Quatuor.       | Serenades.    | Orchestre.   |
| 7.40—Duo.           | Programme.    | Orchestre.   |
| 7.55—Chant et Orch. | Causerie.     | Orchestre.   |
| 8.10—               | Drame.        | Orchestre.   |
| 8.25—               | Concert.      | Orchestre.   |
| 8.40—               | Concert.      | Orchestre.   |
| 8.55—               | Concert.      | Orchestre.   |
| 9.10—               | Concert.      | Orchestre.   |
| 9.25—               | Concert.      | Orchestre.   |
| 9.40—               | Concert.      | Orchestre.   |
| 9.55—               | Concert.      | Orchestre.   |
| 10.10—A annoncer.   | Orchestre.    | Orchestre.   |
| 10.25—              | Orchestre.    | Orchestre.   |
| 10.40—              | Orchestre.    | Orchestre.   |
| 10.55—              | Orchestre.    | Orchestre.   |
| 11.10—              | Orchestre.    | Orchestre.   |
| 11.25—              | Orchestre.    | Orchestre.   |
| 11.40—              | Orchestre.    | Orchestre.   |
| 11.55—              | Orchestre.    | Orchestre.   |
| 12.10—              | Orchestre.    | Orchestre.   |

# CKAC CRCK

MONTREAL — 410 M. — 730 K. 23.5 m. — 1.050 kc.

JEUDI, 18 OCTOBRE

|                                     |                                     |
|-------------------------------------|-------------------------------------|
| 2.00—Orgue.                         | 2.15—Metropolitan Parade.—C.B.S.    |
| 2.30—Programme.                     | 2.45—Variétés.                      |
| 2.55—Orchestre.                     | 3.10—Loretta Lee.—C.B.S.            |
| 3.25—Tante Bonne-Humeur.            | 3.40—Le programme du foyer.         |
| 3.55—Musique classique.             | 4.10—Musique classique.             |
| 4.25—L'heure récréative.            | 4.40—Orchestre.                     |
| 4.55—Chansons françaises.           | 5.10—Le trio de concert du Queen's. |
| 5.20—Concert.                       | 5.35—Par-dessus les toits.          |
| 5.45—Les voix musicales.            | 5.55—Radio-Canada.                  |
| 6.10—45 minutes à Hollywood.—C.B.S. | 6.25—Piano.                         |
| 6.40—Le reporter sportif.           | 6.55—Chant par Vera Van.—C.B.S.     |
| 7.10—Musique.                       | 7.25—Variétés.                      |
| 7.40—Musique.                       | 7.55—Fin de l'émission.             |

VENDREDI, 19 OCTOBRE

|                                         |                                                   |
|-----------------------------------------|---------------------------------------------------|
| 7.45—Concert.                           | 8.15—Chansons françaises.                         |
| 8.30—Chansons françaises.               | 8.45—"The Song Reporter".                         |
| 8.55—"Metropolitan Parade" (C.B.S.).    | 9.10—Entre vous et moi.                           |
| 9.25—Ouverture de la Bourse.            | 9.40—Nouvelles.—C.B.S.                            |
| 9.55—"The Three Flats"—C.B.S.           | 10.10—Récital d'orgue du capitaine H. T. Dickson. |
| 10.25—Programme.                        | 10.40—Nouvelles.—C.B.S.                           |
| 10.55—"The Grab Bag".                   | 11.10—Programme.                                  |
| 11.25—Cours de la Bourse.               | 11.40—Cours de la Bourse.                         |
| 11.55—Mercuriale des produits laitiers. | 12.10—Programme.                                  |
| 12.25—Baseball.—C.B.S.                  | 12.40—Cours de la Bourse.                         |
| 12.55—Récital d'un artiste.             | 1.00—Programme.                                   |
| 1.15—Cours de la Bourse.                | 1.40—Cours de la Bourse.                          |
| 1.55—Musique militaire.                 | 2.10—Cours de la Bourse.                          |
| 2.25—Musique.                           | 2.55—Musique.                                     |
| 3.00—Musique.                           | 3.30—Musique.                                     |
| 3.45—Musique.                           | 4.10—Musique.                                     |
| 4.25—Musique.                           | 4.55—Musique.                                     |
| 5.10—Musique.                           | 5.40—Musique.                                     |
| 5.55—Musique.                           | 6.30—Musique.                                     |
| 6.45—Musique.                           | 7.15—Musique.                                     |
| 7.30—Musique.                           | 8.00—Musique.                                     |
| 8.15—Musique.                           | 8.45—Musique.                                     |
| 9.00—Musique.                           | 9.30—Musique.                                     |
| 9.45—Musique.                           | 10.15—Musique.                                    |
| 10.30—Musique.                          | 11.00—Musique.                                    |
| 10.45—Musique.                          | 11.30—Musique.                                    |
| 11.15—Musique.                          | 12.00—Musique.                                    |
| 11.45—Musique.                          | 12.30—Musique.                                    |
| 12.15—Musique.                          | 12.45—Musique.                                    |
| 12.55—Musique.                          | 1.00—Musique.                                     |

## Au Microphone

**CE SOIR**  
CAUSERIE. — C'est le Révérend Père Gilles Marchand qui occupera la tribune universitaire de Radio-Canada le jeudi, 18, à neuf heures. Le conférencier parlera d'Ottawa et a pris pour sujet "Le Capital".

Le 25 octobre, à neuf heures également, Monsieur Edouard Montpetit, secrétaire général de l'Université de Montréal, continuera de traiter le sujet qui a été tant d'intérêt chez les radiophiles. "La conférence interprovinciale".

CONCERT. — Le programme suivant sera exécuté à 10 heures, au poste WEAF:

Who, orchestra: Out In the Cold Again; Ramona; Were You Foolish? Ramona; Wine Song; King's Men; He-tat-tin; Blues; Mercer; Ritorna Vincitori; Japan; Good News; O'Neil; At Dawning; Japan; Scherzade; orchestra.

Who, orchestra: Out In the Cold Again; Ramona; Were You Foolish? Ramona; Wine Song; King's Men; He-tat-tin; Blues; Mercer; Ritorna Vincitori; Japan; Good News; O'Neil; At Dawning; Japan; Scherzade; orchestra.

Who, orchestra: Out In the Cold Again; Ramona; Were You Foolish? Ramona; Wine Song; King's Men; He-tat-tin; Blues; Mercer; Ritorna Vincitori; Japan; Good News; O'Neil; At Dawning; Japan; Scherzade; orchestra.

Who, orchestra: Out In the Cold Again; Ramona; Were You Foolish? Ramona; Wine Song; King's Men; He-tat-tin; Blues; Mercer; Ritorna Vincitori; Japan; Good News; O'Neil; At Dawning; Japan; Scherzade; orchestra.

Who, orchestra: Out In the Cold Again; Ramona; Were You Foolish? Ramona; Wine Song; King's Men; He-tat-tin; Blues; Mercer; Ritorna Vincitori; Japan; Good News; O'Neil; At Dawning; Japan; Scherzade; orchestra.

Who, orchestra: Out In the Cold Again; Ramona; Were You Foolish? Ramona; Wine Song; King's Men; He-tat-tin; Blues; Mercer; Ritorna Vincitori; Japan; Good News; O'Neil; At Dawning; Japan; Scherzade; orchestra.

Who, orchestra: Out In the Cold Again; Ramona; Were You Foolish? Ramona; Wine Song; King's Men; He-tat-tin; Blues; Mercer; Ritorna Vincitori; Japan; Good News; O'Neil; At Dawning; Japan; Scherzade; orchestra.

# CHRC

QUEBEC — 580 K. — 518.9 M.

JEUDI, 18 OCTOBRE

|                         |                        |
|-------------------------|------------------------|
| 4.30—Heure.             | 4.45—Pour les enfants. |
| 5.00—Programme musical. | 5.15—Paul et Pauline.  |
| 5.30—Musique.           | 5.45—Musique.          |
| 6.00—Musique.           | 6.15—Musique.          |
| 6.30—Musique.           | 6.45—Musique.          |
| 7.00—Musique.           | 7.15—Musique.          |
| 7.30—Musique.           | 7.45—Musique.          |
| 8.00—Musique.           | 8.15—Musique.          |
| 8.30—Musique.           | 8.45—Musique.          |
| 9.00—Musique.           | 9.15—Musique.          |
| 9.30—Musique.           | 9.45—Musique.          |
| 10.00—Musique.          | 10.15—Musique.         |
| 10.30—Musique.          | 10.45—Musique.         |
| 11.00—Musique.          | 11.15—Musique.         |
| 11.30—Musique.          | 11.45—Musique.         |
| 12.00—Musique.          | 12.15—Musique.         |
| 12.30—Musique.          | 12.45—Musique.         |
| 1.00—Musique.           | 1.15—Musique.          |
| 1.30—Musique.           | 1.45—Musique.          |
| 2.00—Musique.           | 2.15—Musique.          |
| 2.30—Musique.           | 2.45—Musique.          |
| 3.00—Musique.           | 3.15—Musique.          |
| 3.30—Musique.           | 3.45—Musique.          |
| 4.00—Musique.           | 4.15—Musique.          |
| 4.30—Musique.           | 4.45—Musique.          |
| 5.00—Musique.           | 5.15—Musique.          |
| 5.30—Musique.           | 5.45—Musique.          |
| 6.00—Musique.           | 6.15—Musique.          |
| 6.30—Musique.           | 6.45—Musique.          |
| 7.00—Musique.           | 7.15—Musique.          |
| 7.30—Musique.           | 7.45—Musique.          |
| 8.00—Musique.           | 8.15—Musique.          |
| 8.30—Musique.           | 8.45—Musique.          |
| 9.00—Musique.           | 9.15—Musique.          |
| 9.30—Musique.           | 9.45—Musique.          |
| 10.00—Musique.          | 10.15—Musique.         |
| 10.30—Musique.          | 10.45—Musique.         |
| 11.00—Musique.          | 11.15—Musique.         |
| 11.30—Musique.          | 11.45—Musique.         |
| 12.00—Musique.          | 12.15—Musique.         |
| 12.30—Musique.          | 12.45—Musique.         |
| 1.00—Musique.           | 1.15—Musique.          |
| 1.30—Musique.           | 1.45—Musique.          |
| 2.00—Musique.           | 2.15—Musique.          |
| 2.30—Musique.           | 2.45—Musique.          |
| 3.00—Musique.           | 3.15—Musique.          |
| 3.30—Musique.           | 3.45—Musique.          |
| 4.00—Musique.           | 4.15—Musique.          |
| 4.30—Musique.           | 4.45—Musique.          |
| 5.00—Musique.           | 5.15—Musique.          |
| 5.30—Musique.           | 5.45—Musique.          |
| 6.00—Musique.           | 6.15—Musique.          |
| 6.30—Musique.           | 6.45—Musique.          |
| 7.00—Musique.           | 7.15—Musique.          |
| 7.30—Musique.           | 7.45—Musique.          |
| 8.00—Musique.           | 8.15—Musique.          |
| 8.30—Musique.           | 8.45—Musique.          |
| 9.00—Musique.           | 9.15—Musique.          |
| 9.30—Musique.           | 9.45—Musique.          |
| 10.00—Musique.          | 10.15—Musique.         |
| 10.30—Musique.          | 10.45—Musique.         |
| 11.00—Musique.          | 11.15—Musique.         |
| 11.30—Musique.          | 11.45—Musique.         |
| 12.00—Musique.          | 12.15—Musique.         |
| 12.30—Musique.          | 12.45—Musique.         |
| 1.00—Musique.           | 1.15—Musique.          |
| 1.30—Musique.           | 1.45—Musique.          |
| 2.00—Musique.           | 2.15—Musique.          |
| 2.30—Musique.           | 2.45—Musique.          |
| 3.00—Musique.           | 3.15—Musique.          |
| 3.30—Musique.           | 3.45—Musique.          |
| 4.00—Musique.           | 4.15—Musique.          |
| 4.30—Musique.           | 4.45—Musique.          |
| 5.00—Musique.           | 5.15—Musique.          |
| 5.30—Musique.           | 5.45—Musique.          |
| 6.00—Musique.           | 6.15—Musique.          |
| 6.30—Musique.           | 6.45—Musique.          |
| 7.00—Musique.           | 7.15—Musique.          |
| 7.30—Musique.           | 7.45—Musique.          |
| 8.00—Musique.           | 8.15—Musique.          |
| 8.30—Musique.           | 8.45—Musique.          |
| 9.00—Musique.           | 9.15—Musique.          |
| 9.30—Musique.           | 9.45—Musique.          |
| 10.00—Musique.          | 10.15—Musique.         |
| 10.30—Musique.          | 10.45—Musique.         |
| 11.00—Musique.          | 11.15—Musique.         |
| 11.30—Musique.          | 11.45—Musique.         |
| 12.00—Musique.          | 12.15—Musique.         |
| 12.30—Musique.          | 12.45—Musique.         |
| 1.00—Musique.           | 1.15—Musique.          |
| 1.30—Musique.           | 1.45—Musique.          |
| 2.00—Musique.           | 2.15—Musique.          |
| 2.30—Musique.           | 2.45—Musique.          |
| 3.00—Musique.           | 3.15—Musique.          |
| 3.30—Musique.           | 3.45—Musique.          |
| 4.00—Musique.           | 4.15—Musique.          |
| 4.30—Musique.           | 4.45—Musique.          |
| 5.00—Musique.           | 5.15—Musique.          |
| 5.30—Musique.           | 5.45—Musique.          |
| 6.00—Musique.           | 6.15—Musique.          |
| 6.30—Musique.           | 6.45—Musique.          |
| 7.00—Musique.           | 7.15—Musique.          |
| 7.30—Musique.           | 7.45—Musique.          |
| 8.00—Musique.           | 8.15—Musique.          |
| 8.30—Musique.           | 8.45—Musique.          |
| 9.00—Musique.           | 9.15—Musique.          |
| 9.30—Musique.           | 9.45—Musique.          |
| 10.00—Musique.          | 10.15—Musique.         |
| 10.30—Musique.          | 10.45—Musique.         |
| 11.00—Musique.          | 11.15—Musique.         |
| 11.30—Musique.          | 11.45—Musique.         |
| 12.00—Musique.          | 12.15—Musique.         |
| 12.30—Musique.          | 12.45—Musique.         |
| 1.00—Musique.           | 1.15—Musique.          |
| 1.30—Musique.           | 1.45—Musique.          |
| 2.00—Musique.           | 2.15—Musique.          |
| 2.30—Musique.           | 2.45—Musique.          |
| 3.00—Musique.           | 3.15—Musique.          |
| 3.30—Musique.           | 3.45—Musique.          |
| 4.00—Musique.           | 4.15—Musique.          |
| 4.30—Musique.           | 4.45—Musique.          |
| 5.00—Musique.           | 5.15—Musique.          |
| 5.30—Musique.           | 5.45—Musique.          |
| 6.00—Musique.           | 6.15—Musique.          |
| 6.30—Musique.           | 6.45—Musique.          |
| 7.00—Musique.           | 7.15—Musique.          |
| 7.30—Musique.           | 7.45—Musique.          |
| 8.00—Musique.           | 8.15—Musique.          |
| 8.30—Musique.           | 8.45—Musique.          |
| 9.00—Musique.           | 9.15—Musique.          |
| 9.30—Musique.           | 9.45—Musique.          |
| 10.00—Musique.          | 10.15—Musique.         |
| 10.30—Musique.          | 10.45—Musique.         |
| 11.00—Musique.          | 11.15—Musique.         |
| 11.30—Musique.          | 11.45—Musique.         |
| 12.00—Musique.          | 12.15—Musique.         |
| 12.30—Musique.          | 12.45—Musique.         |
| 1.00—Musique.           | 1.15—Musique.          |
| 1.30—Musique.           | 1.45—Musique.          |
| 2.00—Musique.           | 2.15—Musique.          |
| 2.30—Musique.           | 2.45—Musique.          |
| 3.00—Musique.           | 3.15—Musique.          |
| 3.30—Musique.           | 3.45—Musique.          |
| 4.00—Musique.           | 4.15—Musique.          |
| 4.30—Musique.           | 4.45—Musique.          |
| 5.00—Musique.           | 5.15—Musique.          |
| 5.30—Musique.           | 5.45—Musique.          |
| 6.00—Musique.           | 6.15—Musique.          |
| 6.30—Musique.           | 6.45—Musique.          |
| 7.00—Musique.           | 7.15—Musique.          |
| 7.30—Musique.           | 7.45—Musique.          |
| 8.00—Musique.           | 8.15—Musique.          |
| 8.30—Musique.           | 8.45—Musique.          |
| 9.00—Musique.           | 9.15—Musique.          |
| 9.30—Musique.           | 9.45—Musique.          |
| 10.00—Musique.          | 10.15—Musique.         |
| 10.30—Musique.          | 10.45—Musique.         |
| 11.00—Musique.          | 11.15—Musique.         |
| 11.30—Musique.          | 11.45—Musique.         |
| 12.00—Musique.          | 12.15—Musique.         |
| 12.30—Musique.          | 12.45—Musique.         |
| 1.00—Musique.           | 1.15—Musique.          |
| 1.30—Musique.           | 1.45—Musique.          |
| 2.00—Musique.           | 2.15—Musique.          |
| 2.30—Musique.           | 2.45—Musique.          |
| 3.00—Musique.           | 3.15—Musique.          |
| 3.30—Musique.           | 3.45—Musique.          |
| 4.00—Musique.           | 4.15—Musique.          |
| 4.30—Musique.           | 4.45—Musique.          |
| 5.00—Musique.           | 5.15—Musique.          |
| 5.30—Musique.           | 5.45—Musique.          |
| 6.00—Musique.           | 6.15—Musique.          |
| 6.30—Musique.           | 6.45—Musique.          |
| 7.00—Musique.           | 7.15—Musique.          |
| 7.30—Musique.           | 7.45—Musique.          |
| 8.00—Musique.           | 8.15—Musique.          |
| 8.30—Musique.           | 8.45—Musique.          |
| 9.00—Musique.           | 9.15—Musique.          |
| 9.30—Musique.           | 9.45—Musique.          |
| 10.00—Musique.          | 10.15—Musique.         |
| 10.30—Musique.          | 10.45—Musique.         |
| 11.00—Musique.          | 11.15—Musique.         |
| 11.30—Musique.          | 11.45—Musique.         |
| 12.00—Musique.          | 12.15—Musique.         |
| 12.30—Musique.          | 12.45—Musique.         |
| 1.00—Musique.           | 1.15—Musique.          |
| 1.30—Musique.           | 1.45—Musique.          |
| 2.00—Musique.           | 2.15—Musique.          |
| 2.30—Musique.           | 2.45—Musique.          |
| 3.00—Musique.           | 3.15—Musique.          |
| 3.30—Musique.           | 3.45—Musique.          |
| 4.00—Musique.           | 4.15—Musique.          |
| 4.30—Musique.           | 4.45—Musique.          |
| 5.00—Musique.           | 5.15—Musique.          |
| 5.30—Musique.           | 5.45—Musique.          |
| 6.00—Musique.           | 6.15—Musique.          |
| 6.30—Musique.           | 6.45—Musique.          |
| 7.00—Musique.           | 7.15—Musique.          |
| 7.30—Musique.           | 7.45—Musique.          |
| 8.00—Musique.           | 8.15—Musique.          |
| 8.30—Musique.           | 8.45—Musique.          |
| 9.00—Musique.           | 9.15—Musique.          |
| 9.30—Musique.           | 9.45—Musique.          |
| 10.00—Musique.          | 10.15—Musique.         |
| 10.30—Musique.          | 10.45—Musique.         |
| 11.00—Musique.          | 11.15—Musique.         |
| 11.30—Musique.          | 11.45—Musique.         |
| 12.00—Musique.          | 12.15—Musique.         |
| 12.30—Musique.          | 12.45—Musique.         |
| 1.00—Musique.           | 1.15—Musique.          |
| 1.30—Musique.           | 1.45—Musique.          |
| 2.00—Musique.           | 2.15—Musique.          |
| 2.30—Musique.           | 2.45—Musique.          |
| 3.00—Musique.           | 3.15—Musique.          |
| 3.30—Musique.           | 3.45—Musique.          |
| 4.00—Musique.           | 4.15—Musique.          |
| 4.30—Musique.           | 4.45—Musique.          |
| 5.00—Musique.           | 5.15—Musique.          |
| 5.30—Musique.           | 5.45—Musique.          |
| 6.00—Musique.           | 6.15—Musique.          |
| 6.30—Musique.           | 6.45—Musique.          |
| 7.00—Musique.           | 7.15—Musique.          |
| 7.30—Musique.           | 7.45—Musique.          |
| 8.00—Musique.           | 8.15—Musique.          |
| 8.30—Musique.           | 8.45—Musique.          |
| 9.00—Musique.           | 9.15—Musique.          |
| 9.30—Musique.           | 9.45—Musique.          |
| 10.00—Musique.          | 10.15—Musique.         |
| 10.30—Musique.          | 10.45—Musique.         |
| 11.00—Musique.          | 11.15—Musique.         |
| 11.30—Musique.          | 11.45—Musique.         |
| 12.00—Musique.          | 12.15—Musique.         |
| 12.30—Musique.          | 12.45—Musique.         |
| 1.00—Musique.           | 1.15—Musique.          |
| 1.30—Musique.           | 1.45—Musique.          |
| 2.00—Musique.           | 2.15—Musique.          |
| 2.30—Musique.           | 2.45—Musique.          |
| 3.00—Musique.           | 3.15—Musique.          |
| 3.30—Musique.           | 3.45—Musique.          |
| 4.00—Musique.           | 4.15—Musique.          |
| 4.30—Musique.           | 4.45—Musique.          |
| 5.00—Musique.           | 5.15—Musique.          |
| 5.30—Musique.           | 5.45—Musique.          |

## Le congrès fait un chaleureux accueil à la première partie du programme de l'hon Vautrin

On a discuté certains points de détail, mais dans l'ensemble, le plan soumis par le ministre de la colonisation a été jugé très acceptable. — Même sans l'appui d'Ottawa, le projet sera exécuté, mais jusqu'à concurrence de dix millions seulement. — Craintes respectives des gens des villes et des gens des campagnes. — M. Vautrin les rassure en disant que le plan est pour tous ceux qui voudront en remplir les conditions. — Des "villages". — Avantages des Caisses Populaires. — Choix des colons.

### LES DELIBERATIONS SE CONTINUENT

(Par Louis-Philippe ROY)

Le congrès de colonisation a approuvé avec enthousiasme la première partie du programme de l'hon. Vautrin. On a discuté certains points de détail, mais dans l'ensemble, ce plan a été jugé très acceptable.

Aussi s'est-on inquiété un peu de la possibilité d'une exécution si on doit le subordonner au concours du Fédéral. A une question posée par M. Albert Rioux, président général de l'U.C.C., l'hon. Vautrin a répondu que le plan sera exécuté même sans l'appui d'Ottawa, mais jusqu'à concurrence de dix millions seulement. Quand cette somme sera versée, les Caisses Populaires auront été créées, le Ministère continuera à administrer avec son budget ordinaire — à moins que la Province ne contracte un nouvel emprunt.

Il faut avouer que la discussion a porté souvent à côté de la question hie, Ruraux et urbains se sont affrontés dans une discussion intéressante dont la conclusion a été tirée par le Ministre lui-même lorsqu'il a déclaré : le plan provincial s'appliquera aux gens des villes comme aux gens des campagnes; il est offert à tous ceux qui voudront en remplir les conditions.

Quelques délégués ont exprimé la crainte que les chômeurs des villes, plus immédiatement organisés pour partir n'épuisent les dix millions avant que les ruraux n'aient pu s'organiser. Il ne faudrait pas que ce plan ne profitât qu'à des gens moins aptes à devenir de bons colons et de bons cultivateurs.

D'autres délégués, surtout de Montréal, ont répondu que l'on doit retourner au sol ceux qui sont venus encombrer les villes et jeter le désarroi dans l'industrie. Et le R. P. Dugré concluait de tout cela que les vues du Ministre sont justes : le plan doit couvrir les villes et les campagnes.

M. Jean-François Pouliot qui a pris une part très active à la discussion, a demandé au Ministre de s'assurer la liberté d'agir afin de mener à bien l'exécution de ce plan de grande envergure. Il lui a conseillé de se débarrasser de certaines "verrues" et de laisser à la critique honnête la liberté de s'exercer afin que le plan s'améliore encore si possible.

Notons aussi que M. Howard, député de Sherbrooke au Fédéral, a suggéré au Gouvernement de mettre à la disposition des Caisses Populaires l'argent nécessaire pour sauver quelques cultivateurs sur le point d'être dépossédés de leurs fermes.

MM. les abbés Leroux et Moreau, missionnaires colonisateurs bien connus ont insisté sur l'importance du choix des colons; ils ont fait adopter une résolution par laquelle le choix définitif du colon serait laissé à la discrétion du représentant officiel de la région à laquelle on destine le colon.

### LES COLONS NECESSITEUX

Dès le début de la séance de l'après-midi, on aborde la question des colons nécessaires.

Chargé de faire le rapport, M. le sous-ministre Richars explique que les secours directs doivent être remplacés par des démostrateurs et improductifs. Le Ministère de la Colonisation va instituer à la place une prime adéquate de \$30, maximum pour les colons qui ont obtenu le statut de cultivateur, et de \$30 à \$50, selon le nombre. Cette prime sera accordée pour le tassage, le drainage, l'épierreage, et pour l'une ou l'autre des travaux habituels aux colons. Elle aura pour effet d'aider le colon et de le stimuler dans l'exécution de certains travaux nécessaires.

M. Jean-François Pouliot sait cette première occasion pour protester contre le pillage que certaines compagnies ont fait du bois sur des lots propres à la colonisation. Le député de Témiscouata au Fédéral fait l'historique de la Colonisation dans sa petite patrie et déplore le fait que les colons n'ont plus de bois pas plus que les moulins d'ailleurs. Aussi M. Pouliot propose-t-il que la réserve de bois soit de 25 acres par lot, comme il est proposé par le Ministre.

M. A. Rioux, président de l'U.C.C., M. Richard dit que les inspecteurs désignent quels sont les colons nécessaires. M. Rioux suggère que ce soit le Comité paroissial de colonisation dont le Ministre a parlé dans son plan. On fait cependant remarquer que cela entraînerait des démarches et des dépenses.

M. Georges Bédard, député de Kamouraska au Fédéral, est d'avis que l'on devrait accorder des primes à la femme du colon, du moins lui donner de la laine si elle en a besoin afin de l'encourager à pratiquer les arts domestiques. M. L.-A. Richard déclare que cet encouragement se donne à l'heure actuelle par l'entremise de l'Ecole des Arts Domestiques.

M. l'abbé Maxime Fortin, curé de Saint-Michel, conseille de ne pas trop s'occuper des détails et n'est pas favorable à un comité paroissial composé du Curé, du Maire et du Président de la Commission Scolaire. Passe pour le curé mais si le maire ou le président de la Commission Scolaire ne sont pas intéressés directement à la terre, ils feront de piètres membres du Comité de colonisation.

M. le Curé de Saint-Michel suggère aussi que l'on ne se précipite pas. Le plus difficile sera de trouver des colons, de bons colons. Il craint que la majeure partie de ces dix millions ne passent pour placer sur des lots de chômeurs des villes et que les ruraux n'en aient qu'une faible partie. Il ne faudrait pas que cela se produise car les chômeurs des villes, règle générale, seront de piètres colons.

### BESOINS ACTUELS DES COLONS

Le Père Dugré suggère l'adoption de l'article premier et l'on passe au deuxième : Besoins actuels des colons.

M. Dufort, ingénieur du département, prétend que les colons établis ont besoin de ponts, de routes, de chemins. La construction des chemins se fera sur une période de trois ans. Il y aura tout d'abord le défrichement et l'essouchage, puis le tassement et le revêtement. Des sons arrivés, le colon pourra gagner un salaire et satisfaire ses principaux besoins.

M. Arthur Lepage, arpenteur, de la Baie des Sabres, exprime l'opinion que l'on devrait placer (suite à la page 11, 2e colonne)

## 5è session de l'Académie Canadienne St-Thomas d'Aquin à l'université



S. E. Mgr C. Lamarche, évêque de Chicoutimi, célèbre aujourd'hui le sixième anniversaire de sa consécration épiscopale.

### Suggestion du député de Beauce

M. Edouard Fortin demande que l'octroi de \$300 soit porté à \$500 pour les pères de familles moins fortunés.

### AU CONGRES

Le problème du placement des fils de cultivateurs a occupé les congressistes durant deux heures ce matin. Le plan Vautrin accorde de \$300, à tous les pères qui voudront établir un de leurs fils sur une terre.

M. Edouard Fortin, député de Beauce, a demandé de porter cet octroi à \$500, pour les pères qui n'ont pas de moyens financiers. Cette suggestion a été bien acceptée et le Ministère la considérera attentivement.

Au cours de la séance, Lord Evéque Lennox Williams a pris la parole et félicité les organisateurs de ce congrès dont la tenue était si importante et si urgente. Nous reviendrons demain sur le détail de cette séance.

### Résolution du curé de Saint-Luc

M. l'abbé L.-J. Lavoie suggère la formation d'un comité consultatif permanent pour garantir l'efficacité du congrès.

Au cours de la séance d'hier soir au congrès de colonisation M. l'abbé Lavoie, curé de St-Luc de Matane, a proposé une résolution très importante qui sera discutée aujourd'hui. En voici le texte :

"Nous sommes les suggestions se rapportant à la colonisation. Elles viennent de sources diverses, spécialement par la voix de la presse et de l'Union catholique des cultivateurs ou des congressistes. Il importe de coordonner ces suggestions et d'en choisir les meilleures. Pareille tâche ne peut être accomplie en deux ou trois jours et un Congrès ne siège pas indéfiniment d'une part, il y a dans cette province, d'autre part des spécialistes en sciences agricoles, sociales et économiques qui n'ont étudié que pour projeter la lumière sur les graves problèmes de notre époque et ils n'attendent qu'une invitation pour collaborer avec les pouvoirs publics dans l'oeuvre de restauration sociale."

"Ces raisons principales motivent la résolution suivante soumise par M. le Curé de Saint-Luc de Matane, l'abbé Louis-Joseph Lavoie au Congrès, le soir du 17 octobre 1934. "Attendu qu'il est opportun pour résoudre les problèmes urgents et épineux de la colonisation, du retour et du maintien à la terre de la classe agricole québécoise qu'un comité consultatif permanent de quelques experts, au nombre de qui nous voudrions avoir monsieur le Président général de l'Union catholique des cultivateurs, soit nommé à la suite de ce congrès pour en garantir l'efficacité, cet impoissant auditoire souhaite que le gouvernement libéral fonde cet organe pour en suivre, fidèlement, les inspirations."

"Quel était le but de votre visite?"

"Pour affaires avec M. Morisset."

"Quelle proposition vous a-t-on fait?"

"Aucune proposition. Nous étions convaincus que pour une telle transaction, nous avions besoin d'un agent local. Nous avons cru que ce serait la Dodge Brothers, nous avait recommandé M. Morisset, comme agent de plus nous géant pour la province. M. Tremblay, nous avait aussi recommandé la même maison."

"Est-ce que M. Morisset vous a demandé d'être son agent, ou si vous

Mgr L.-A. Paquet, P. A., V. G. H., prononce le discours d'ouverture et traite de "Monseigneur Talamo: l'homme et l'oeuvre". — Conférence du R. P. M.-A. Lamarche, O. P., intitulée: "Durkheim et la morale". — Son Eminence le Cardinal avait accepté la présidence d'honneur et prononce une brillante allocution.

### DEUX SEANCES AUJOURD'HUI

#### S. E. le Cardinal

Nosseigneurs, Mes Reverends Peres, Messieurs,

Le serait, à la vérité, superflu d'établir une fois encore l'objet de cette Académie, sa brève histoire, ses préjudes lointains, et la belle figure qu'elle présente aujourd'hui dans le monde de notre époque canadienne où si elle n'a point encore transporté les esprits non plus que révolutionné les systèmes, elle continue d'inventorier les vieux principes qui reprennent des chatoiements nouveaux à la lumière de l'histoire actuelle.

Aurai-je à souligner le talent singulier que vient de marquer le conférencier de ce soir en nous donnant une analyse aigue du concept métaphysique de la société chez Durkheim, d'où peuvent découler tant de conséquences funestes, j'oserai dire corrosives des traditions plus sacrées en même temps que des idées les plus nettes de notre ordre social, et de nature à ébranler toutes nos institutions. Une fois encore, on aura bien vu que rien n'est plus dangereux dans la pratique, tel le microbe caché dans l'intérieur le plus secret d'un organisme, qu'une erreur de métaphysique. Personne n'aurait étonné que le R. P. Lamarche ait donné à son exposé des tons lumineux et des perspectives comme seul il en peut sortir de sa palette toujours riche et experte.

Mais ce sera ma manière (Suite à la page 11)

Dans une langue pleine de substance, le T. R. Père M.-A. Lamarche, O.P., professeur à la Faculté de Philosophie de l'Université de Montréal, fit une très intéressante conférence intitulée "Durkheim et la morale". Nos lecteurs pourront lire ci-dessous un substantiel résumé de cette magistrale conférence.

Le président d'honneur, Son Eminence le Cardinal Villeneuve, O.M.I., a adressé la parole en fin de séance.

Il nous fait plaisir de pouvoir donner son allocution au texte :

## Le principal témoin, cet avant-midi, est M. Bickle

Il est le président de la Bickle Fire Engine, de Woodstock, Ont. — Sa maison est représentée à Québec par Morisset & Frères. — Le témoin raconte les pourparlers qu'il a eus au sujet des appareils à incendie.

### L'ENQUETE SE CONTINUE

M. Robert S. Bickle, manufacturier d'appareils à incendie, a été appelé dans la boîte ce matin, à la reprise de l'enquête municipale. Ce témoin est le patron de M. Gaston Tremblay, auteur de l'affidavit produit par Son Honneur le Maire J.-E. Greigore quand notre premier magistrat a demandé une enquête générale, de préférence à la "petite enquête" réclamée par des membres du Conseil.

M. Robert S. Bickle, manufacturier, a été appelé dans la boîte en premier lieu. Il est le président de la Bickle Fire Engine, de Woodstock, Ont. Par M. le Druin :

"Qu'est-ce que vous géant pour la province?"

"M. J.-Gaston Tremblay, en charge de toute la province."

"Avez-vous un agent pour le district de Québec?"

"Oui, MM. Morisset et Frères, pour le présent cas."

"Ils sont vos agents depuis avril dernier, et en particulier pour cette soumission."

"Etes-vous venu ici depuis que la maison Morisset et Frères a cette agence?"

"Oui, à deux reprises."

"Qui avez-vous rencontré?"

"M. François Morisset et M. Lucien Plamondon."

"Ou les avez-vous rencontrés?"

"Au Château Frontenac. J'étais avec M. Gaston Tremblay."

"Quels les avez reçus à votre chambre?"

"Qui était le but de votre visite?"

"Pour affaires avec M. Morisset."

"Quelle proposition vous a-t-on fait?"

"Aucune proposition. Nous étions convaincus que pour une telle transaction, nous avions besoin d'un agent local. Nous avons cru que ce serait la Dodge Brothers, nous avait recommandé M. Morisset, comme agent de plus nous géant pour la province. M. Tremblay, nous avait aussi recommandé la même maison."

"Est-ce que M. Morisset vous a demandé d'être son agent, ou si vous

#### S. E. le Cardinal

Nosseigneurs, Mes Reverends Peres, Messieurs,

Le serait, à la vérité, superflu d'établir une fois encore l'objet de cette Académie, sa brève histoire, ses préjudes lointains, et la belle figure qu'elle présente aujourd'hui dans le monde de notre époque canadienne où si elle n'a point encore transporté les esprits non plus que révolutionné les systèmes, elle continue d'inventorier les vieux principes qui reprennent des chatoiements nouveaux à la lumière de l'histoire actuelle.

Aurai-je à souligner le talent singulier que vient de marquer le conférencier de ce soir en nous donnant une analyse aigue du concept métaphysique de la société chez Durkheim, d'où peuvent découler tant de conséquences funestes, j'oserai dire corrosives des traditions plus sacrées en même temps que des idées les plus nettes de notre ordre social, et de nature à ébranler toutes nos institutions. Une fois encore, on aura bien vu que rien n'est plus dangereux dans la pratique, tel le microbe caché dans l'intérieur le plus secret d'un organisme, qu'une erreur de métaphysique. Personne n'aurait étonné que le R. P. Lamarche ait donné à son exposé des tons lumineux et des perspectives comme seul il en peut sortir de sa palette toujours riche et experte.

Mais ce sera ma manière (Suite à la page 11)

Dans une langue pleine de substance, le T. R. Père M.-A. Lamarche, O.P., professeur à la Faculté de Philosophie de l'Université de Montréal, fit une très intéressante conférence intitulée "Durkheim et la morale". Nos lecteurs pourront lire ci-dessous un substantiel résumé de cette magistrale conférence.

Le président d'honneur, Son Eminence le Cardinal Villeneuve, O.M.I., a adressé la parole en fin de séance.

Il nous fait plaisir de pouvoir donner son allocution au texte :

M. Paul-Henri Guimont, B. A., L.S.C., M.A., a donné une très intéressante causerie sur la banque centrale, hier soir, devant les membres de l'Association Economique et Sociale des Jeunes Hommes d'Affaires de Québec. — La banque centrale.

## Les discours de la séance du 24 seront irradiés

Le congrès diocésain d'Action catholique du 24 octobre approche. La grande séance du soir sera tenue à l'Université, sous la présidence de S. Em. le cardinal Villeneuve.

Les questions les plus actuelles, par exemple, le bolchévisme et l'individualisme, y seront traitées par des conférenciers de haute réputation et fort éloquents: La Société Symphonique de Québec, corps musical toujours si goûté, sera au programme.

Le nombre de cartes étant limité à celui des sièges disponibles, les discours et le programme musical seront irradiés, de 9 h. à 10.30 heures, par le poste CHRC, afin de permettre à toute la population de jouir et de bénéficier de cette soirée remarquable sous tous les rapports.

Un intéressant développement vient de se produire en rapport avec la cause de M. le Notaire Boiteau contre la Cité de Québec. On se rappelle que l'action prise par Monsieur Boiteau, il y a déjà quelques mois tendait à faire annuler une délibération du Comité exécutif de la ville, en rapport avec le contrat accordé pour dix ans à la Compagnie Québec Power. Voici en résumé ce que prétendait le demandeur :

1o La Cité de Québec, par une délibération de son conseil, a accordé à la Cie Québec Power une concession, avec privilège exclusif pour dix ans, du service de l'électricité dans la Municipalité de Québec.

2o Ces délibérations ont été adoptées par simple résolution et sans qu'une convocation régulière ait été faite des membres du Comité. Ces délibérations sont donc irrégulières, illégales et nulles.

3o Le Comité et le Conseil se prononçant alors une chose future, ne devait demander de décision que beaucoup plus tard.

4o Ces procédés sont de nature à causer aux contribuables en général et au Notaire Boiteau en particulier un tort équivalent à fraude.

Sans plaider au mérite, c'est-à-dire sans nier que le demandeur eût raison, la Ville avait simplement répondu par une exception à la forme, prétendant que le notaire Boiteau, en sa simple qualité de contribuable, n'avait pas l'intérêt nécessaire pour prendre cette action. Le Code de Procédure dit en effet que pour prendre une action il faut y avoir un intérêt net et actuel.

Cette exception vient d'être jugée par l'honorable juge Marchand. Le jugement renvoie l'exception à la forme et donne raison à M. Boiteau d'avoir pris l'action. Voici quelles sont les raisons invoquées: M. Boiteau est contribuable de la Cité; il consomme de l'électricité que distribue la Cie Québec Power; le contrat accordé par la Cité couvre non seulement l'électricité vendue à la ville, mais aussi celle vendue à chacun des particuliers. Ce contrat modifie donc les droits de chacun des clients de la Compagnie. Et s'il est vrai que l'intérêt du demandeur est du même ordre que celui des autres, il faut tout de même dire qu'il est distinct et différent de l'intérêt de chacun des autres.

Donc M. le notaire Boiteau avait un intérêt suffisant pour prendre son action et l'exception à la forme doit être rejetée.

## Magnifique causerie de M. Guimont

Devant l'Association Economique et Sociale des Jeunes Hommes d'Affaires de Québec. — La banque centrale.

BELLE SYNTHESE

M. Paul-Henri Guimont, B. A., L.S.C., M.A., a donné une très intéressante causerie sur la banque centrale, hier soir, devant les membres de l'Association Economique et Sociale des Jeunes Hommes d'Affaires de Québec. M. Guimont est le premier vice-président de l'Association.

La réunion a été présidée par M. Jean-Charles Dufresne, président. M. Dufresne a présenté le conférencier à l'assistance.

M. Guimont a fait d'abord une synthèse historique pour bien fixer ses auditeurs. Il a comparé ensuite le rôle adopté par les grandes banques centrales, comme la Banque d'Angleterre, la Banque de France, le Reichsbank, (banque d'Allemagne), les banques de la réserve fédérale, aux Etats-Unis, etc.

Dans une deuxième partie, le conférencier a parlé de la banque centrale du Canada, ou mieux, de la Banque du Canada. Il en a montré les avantages et les inconvénients, et il a appuyé sur l'influence que cette banque exercera sur l'économie canadienne.

A la suite de sa causerie, M. Guimont eut à répondre à un bon nombre de questions posées par les auditeurs.

Sur proposition de M. Michel Dussault, avocat, une résolution de félicitations a été adoptée avant l'ajournement à l'occasion de la nomination récente de M. Guimont comme professeur à l'Ecole des Hautes Commerciales de Montréal.

Ordonné prêtre le 16 juillet 1893, il fut élu évêque de Chicoutimi, le 17 août 1928 et sacré le 18 octobre suivant dans la cathédrale de Chicoutimi par S. E. le cardinal B. M. Rouleau.

L'Action Catholique prie S. E. Mgr Lamarche de vouloir bien accepter ses félicitations les plus sincères et ses meilleurs vœux à l'occasion de cet anniversaire.

Che les Jésuites

Ce soir, à 7 h. 30, en la chapelle du Collège des Jésuites, exercices du troisième jeudi en l'honneur de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Le public est cordialement invité.

## Aujourd'hui

A L'UNIVERSITE. — 2è séance de l'Académie St-Thomas, cette après-midi et clôture solennelle de la session ce soir.

AU PARLEMENT. — Congrès de colonisation.

A L'HOTEL-DE-VILLE. — Enquête municipale, cette après-midi et ce soir.

A L'HOPITAL LAVAL. — Cours du Dr Sergent à 5 heures.

A ST-DOMINIQUE. — Réunion du Cercle d'étude des Jeunes, à 8 heures.

## Le notaire Boiteau a obtenu gain de cause

L'hon. juge Marchand renvoie l'exception à la forme. — La Cour déclare que le demandeur a un intérêt suffisant, comme contribuable de la cité de Québec, pour intenter son action, en annulation de contrat.

### A PROPOS DE L'ELECTRICITE

Un intéressant développement vient de se produire en rapport avec la cause de M. le Notaire Boiteau contre la Cité de Québec.

On se rappelle que l'action prise par Monsieur Boiteau, il y a déjà quelques mois tendait à faire annuler une délibération du Comité exécutif de la ville, en rapport avec le contrat accordé pour dix ans à la Compagnie Québec Power. Voici en résumé ce que prétendait le demandeur :

1o La Cité de Québec, par une délibération de son conseil, a accordé à la Cie Québec Power une concession, avec privilège exclusif pour dix ans, du service de l'électricité dans la Municipalité de Québec.

2o Ces délibérations ont été adoptées par simple résolution et sans qu'une convocation régulière ait été faite des membres du Comité. Ces délibérations sont donc irrégulières, illégales et nulles.

3o Le Comité et le Conseil se prononçant alors une chose future, ne devait demander de décision que beaucoup plus tard.

4o Ces procédés sont de nature à causer aux contribuables en général et au Notaire Boiteau en particulier un tort équivalent à fraude.

Sans plaider au mérite, c'est-à-dire sans nier que le demandeur eût raison, la Ville avait simplement répondu par une exception à la forme, prétendant que le notaire Boiteau, en sa simple qualité de contribuable, n'avait pas l'intérêt nécessaire pour prendre cette action. Le Code de Procédure dit en effet que pour prendre une action il faut y avoir un intérêt net et actuel.

Cette exception vient d'être jugée par l'honorable juge Marchand. Le jugement renvoie l'exception à la forme et donne raison à M. Boiteau d'avoir pris l'action. Voici quelles sont les raisons invoquées: M. Boiteau est contribuable de la Cité; il consomme de l'électricité que distribue la Cie Québec Power; le contrat accordé par la Cité couvre non seulement l'électricité vendue à la ville, mais aussi celle vendue à chacun des particuliers. Ce contrat modifie donc les droits de chacun des clients de la Compagnie. Et s'il est vrai que l'intérêt du demandeur est du même ordre que celui des autres, il faut tout de même dire qu'il est distinct et différent de l'intérêt de chacun des autres.

Donc M. le notaire Boiteau avait un intérêt suffisant pour prendre son action et l'exception à la forme doit être rejetée.

## La question des aveux au procès de Langevin

Elle donne lieu à une longue discussion, hier après-midi. — Les jurés se retirent et les avocats font valoir leurs prétentions. — Le prévenu a-t-il parlé librement ou sous l'influence de la crainte ?

### LE PROCES SE CONTINUE

Une cause qui soulève d'importantes questions légales s'instruit actuellement aux Assises criminelles. C'est un jeune homme de Beauport-Est, Henri Langevin, qui est accusé d'avoir volontairement mis le feu à une grange, causant ainsi des dommages pour une valeur de plus de \$2,000.

Ce crime est prévu au Code Criminel sous le nom d'incendie ou incendie criminel.

Les faits qui ont amené cette poursuite sont les suivants :

Dans la nuit du 6 au 7 juillet 1934, un mystérieux incendie détruisait de fond en comble grange, écurie et hangar sur une propriété située à Beauport-Est et appartenant à M. Alfred Giroux de Québec. Cette propriété était alors entre les mains de M. Noël Tremblay qui en était locataire. Animaux, foin, attelages, instruments, tout a été détruit.

Les soupçons tombèrent sur Langevin. C'est que celui-ci avait eu auparavant avec M. Tremblay des démêlés d'ailleurs plus violents qu'il s'agissait d'une affaire tout à fait inerte. Il lui avait même envoyé une lettre dans laquelle il le menaçait de certains maux.

Langevin fut donc arrêté par des détectives provinciaux.

Arrivé au bureau de la Sûreté Provinciale où le conduisirent les détectives Aubin et Lamotte, il fit la déclaration des aveux que le sous-chef Tremblay dressa par écrit et que l'assuré signe après les avoir lus. Il semble que la question la plus intéressante du procès sera de savoir si cette confession peut ou non servir de preuve.

L'accusé ayant plaidé non coupable, on procéda immédiatement à la formation du jury. Les jurés qui ont été choisis pour entendre la cause sont : MM. Alfred Bedard, Ludger

(Suite à la page 11, 1ère col.)

## M. Eug. Giroux a été élu pour un autre terme

M. Eugène Giroux a été réélu, hier soir, président de l'Association conservatrice de Québec-Ouest, au cours d'une réunion tenue aux salles de ce groupement, rue St-Vallier.

En outre de confier un nouveau mandat à son président, l'Association conservatrice de Québec-Ouest a élu les officiers dont les noms suivent : vice-présidents : MM. Jos. Robitaille et Raoul Emond, secrétaire, M. Jos. Marquis; assistant-secrétaire, M. Arthur Dupré; sentinelles : MM. Georges Boulianne et Georges Marcoux. Dix-huit directeurs ont également été nommés. Au nombre de ces derniers, on mentionne les noms de M. Pierre Bertrand, M.P.P., MM. Delphis Maréchal, Jos. Nolin, Simon Méthot, Zélie Bérubé, Alb. Laine, Jos. Matte, Edz. St-Laurent, Jos. DesRoches, Michel Lamontagne.

La cause se continue.

## Comité pour l'étude des résolutions

Un Comité a été formé hier au Congrès de Colonisation, pour étudier les résolutions soumises. Ce Comité se compose de Mgr le Cardinal Villeneuve, président de la Société de Colonisation du diocèse de Québec, MM. les abbés G. M. Bédard et Jean Bergeron, missionnaires colonisateurs, M. L.-A. Richard, sous-ministre, et M. Albert Rioux, président de l'U. C. C.

## Nominations par le Cardinal

Par décision de S. Em. le Cardinal-Archevêque :

L'abbé Omer Fortin, au repos, a été nommé curé de St-Léon de Standon.

M. l'abbé Christie Fox, curé de St-Gilles, a été nommé Principal à l'Ecole Normale de Beauveville.

## Glissoire et patinoire au Ch. Frontenac

Les autorités du Château Frontenac pourront faire aménager une glissoire et une patinoire à la disposition du public sur la terrasse Dufferin, suivant l'autorisation qui vient de leur être accordée par la ville. Ces installations devront être faites sans aucune charge de la part de la ville.

## Congrès diocésain

La Semaine Religieuse de Québec publie aujourd'hui, le communiqué suivant de l'Archevêché :

L'Action Sociale Catholique tiendra, à Québec, le 24 de ce mois, son congrès annuel d'Action Catholique. Notre clergé, si sympathique à ce mouvement d'importance majeure, s'exprimera d'y participer. Son Eminence les y invite très cordialement. De plus, il engage MM. les curés à se faire accompagner de quelques-uns de leurs paroissiens, pour que des laïques de tout le diocèse assistent aux manifestations publiques qui marqueront cet événement à la messe sol

## L'ACTION CATHOLIQUE

Organe de l'Action Sociale Catholique Directeur Jules DORION

JEUDI 18 octobre 1934

Premier Québec

## ARRIERE

## les considérations mesquines

Il s'est passé hier, en notre palais législatif, un événement qui sort de l'ordinaire, et qui fera date.

Les autorités civiles et religieuses étaient présentes à l'ouverture d'un congrès de colonisation dont on ne peut dire encore ce qui en sortira de pratique mais qui, dès le début, a pris une physionomie particulière, une physionomie qui plaît particulièrement à tous ceux pour qui certains problèmes d'importance vitale doivent toujours dominer la politique, au lieu de lui être subordonnés et poussés comme des ballons par les joueurs de l'arène.

Les interprètes des trois pouvoirs: l'Etat, la Religion, la Politique se sont rencontrés sur un même terrain.

Le représentant du Roi a dit: "Nous avons le devoir de prendre rang dans les activités politiques, économiques, scientifiques et autres de notre pays."

"Mais nos efforts pour atteindre ce but nécessaire ne doivent nous faire oublier que la colonisation et l'agriculture, en plus d'être un apport précieux au développement du pays, restent pour nous la base de notre permanence technique, le réservoir qui doit toujours s'élargir pour fournir constamment les éléments nécessaires à notre ascension..."

J'aime beaucoup ce "devoir" dont il est question ici, surtout lorsqu'il est accolé à des phrases où l'importance de la colonisation et de l'agriculture est nettement mise en lumière.

Le premier ministre a été non moins explicite, et ses déclarations ne pouvaient venir plus à propos pour dissiper une équivoque qui hantait plusieurs esprits: "Je vous prie de croire que le présent congrès n'aura aucun caractère politique. La colonisation est bien au dessus des politiques petites et grandes. C'est l'oeuvre de tout le monde, c'est une oeuvre canadienne et québécoise, et les questions qui seront discutées ici, encore une fois, sont loin au dessus de la politique..."

L'Eglise qui voit tout de très haut et ne perd jamais de vue le bien commun, a parlé par la bouche d'un de ses chefs les mieux avertis. L'actuel cardinal archevêque de Québec, sorti de notre peuple, est particulièrement au courant de nos aspirations et de nos besoins; sa vive intelligence, la culture de son esprit et l'expérience acquise, l'ont mis à même de se familiariser avec les unes et les autres. C'est du cœur du pasteur, préoccupé du bien des plus humbles comme de celui des plus puissants, qu'a jailli l'exclamation qui trahit à la fois les claires notions qu'il a de l'importance du problème, et l'importance qu'il attache à ce qu'on s'attelle à sa solution sans arrière-pensée mesquine.

Ecoutez cette parole nette, presque tranchante dans sa précision: "Il existe une grave obligation de conscience, pour les chefs d'Etat et pour les subordonnés, de collaborer dans le sens le plus efficace à la solution du problème vital qui se pose présentement. Arrière les considérations mesquines et les ambitions du pouvoir. C'est au niveau de la haute politique, au sens le plus noble du mot, que tous les hommes publics et tous les groupements sociaux, de quelque nuance ou de quelque parti qu'ils se réclament, doivent se hausser. Sinon, tous les inertes et tous les hésitants porteront devant Dieu une injustifiable responsabilité, et aux regards de l'histoire ils seront stigmatisés du crime d'avoir perdu l'avenir..."

\*\*\*

Voilà des paroles à relire et à méditer.

Tout le monde convient du mal existant.

Tout le monde s'entend au sujet de l'efficacité du remède proposé, la colonisation.

La nature humaine va malheureusement réparer lors du choix des moyens et surtout de leur emploi. Que les paroles ci-dessus empêchent les abus, aident ceux qui auraient pu errer à se reconnaître, afin qu'il résulte de la bonne volonté commune un ensemble et une efficacité dans l'effort qui ne peuvent manquer d'aboutir aux plus brillants résultats.

"Mettons de côté les considérations mesquines et les ambitions du pouvoir", et le peuple canadien français complètera bientôt parmi ceux qui sont les plus sûrs de leur avenir, parce qu'ils possèdent le sol.

Jules DORION

## Petites notes

## Philosophie et colonisation.

Deux réunions d'étude de caractère différent sont tenues à Québec en ce moment: la session de l'Académie St-Thomas d'Aquin et le Congrès de Colonisation. L'ACTION CATHOLIQUE renseigne le plus complètement possible ses lecteurs sur les dissertations de notre Académie de haute philosophie et sur les délibérations de nos colonisateurs.

On ferait bien de suivre très attentivement ce qui se dit à l'Université et au Parlement ces jours-ci.

La philosophie étant la source à laquelle un peuple alimente son esprit, il importe que cette source soit pure et abondante.

D'autre part, le retour à la terre étant l'unique soubassement social en ce moment, et notre peuple n'ayant d'autre moyen de redevenir maître chez lui que la conquête du sol, un bon citoyen ne peut rester indifférent vis-à-vis les projets actuellement discutés sur la colline parlementaire.

Nous regrettons de ne pouvoir

en dire davantage aujourd'hui sur ces importants sujets, mais nous y reviendrons sûrement.

E. L.

## Un brandon de discorde

Les Canadiens-français veulent bien, certes, coopérer avec leurs concitoyens de langue anglaise pour édifier un pays vaste et fort. Mais comment peuvent-ils envisager avec enthousiasme leur rôle de partenaires, quand ils reçoivent périodiquement les plus désagréables rebuffades de la part de leurs associés?

Il y a quelques jours à peine, M. le juge Makins, de la Cour Suprême d'Ontario, entendant un Canadien-français rendre péniblement son témoignage en anglais, se fâcha et fit la remarque suivante: "Si l'on voulait m'écouter, les personnes ne parlant pas l'anglais n'auraient pas le droit de suffrage en ce pays..." On devrait garder ce témoin en prison toute une nuit et, le lendemain matin, il saurait bien trouver ses mots en anglais.

Comment organiser la coopération des races avec des fanatiques de cette espèce hissés aux postes les plus élevés de leur province?

Mgr L.-A. Pâquet.

## La vie et l'oeuvre de Mgr Talamo

Texte d'une étude présentée, hier soir, à l'Académie St-Thomas d'Aquin, par son président, le doyen de la Faculté de Théologie de l'Université Laval.

Le 18 mars 1923, l'Académie romaine St-Thomas d'Aquin, représentée par le Conseil de Présidence, le Secrétaire, les Académiciens résidents à Rome, et plusieurs groupes d'étudiants, était reçue pour la première fois en audience solennelle par le Souverain Pontife Pie XI, lequel, jeune prêtre, en 1882, à la suite d'un très brillant examen, avait été proclamé par le jury de cette Académie, docteur en St-Thomas.

Répondant à l'adresse que lui présentait l'un des Présidents, le Cardinal Bissleti, Sa Sainteté fit un splendide éloge de l'Angélique Ecole, rappela les origines de l'Institution thomiste qu'illustraient alors les maîtres les plus célèbres de la science romaine; puis, se tournant vers Mgr Talamo qui, pendant plus de quarante ans, avait rempli les fonctions de Secrétaire, le Pape lui appliqua ces mots particulièrement flatteurs: "Vraie veste du feu sacré et de la lumière, l'oeuvre que l'Académie St-Thomas, par sa parole et son action, Mgr Talamo fut l'âme de ces réunions, et l'ouvrier zélé, intelligent, de ces fortes assises de la pensée."

Au reste, l'Académie à laquelle il se dévoua avec tant de cœur, fut loin d'absorber toutes ses activités. Avant comme après la formation de cette société, il fit paraître, divers ouvrages marqués de l'empreinte profonde et des caractéristiques très remarquables de son talent.

Deux tendances, toutes deux souverainement utiles, justifiées toutes deux par le texte même des documents les plus graves du Saint-Siège, (1) et dont les résultats se complétaient les uns par les autres, apparaissent chez les scolastiques de l'ère moderne.

Les uns, soucieux avant tout de pénétrer jusqu'à la moelle de la vérité pour s'en nourrir eux-mêmes et pour en faire bénéficier la science et l'Eglise, s'appliquent particulièrement à creuser la doctrine, à l'approfondir dans toutes ses nuances et dans toutes ses subtilités, et à la défendre contre tout danger d'altération et toute entreprise d'erreur.

D'autres sans négliger le point de vue intrinsèque des données philosophiques et théologiques, tiennent à mettre au service de la science l'érudition, l'histoire, la critique des textes et l'étude attentive des systèmes, toutes disciplines auxiliaires qui multiplient les aspects du vrai et en élargissent et en ramifient, secondant, l'influence.

Mgr Talamo fut plutôt, de ce nombre.

Nous n'avons qu'à jeter un coup d'oeil sur les différentes productions de sa plume, toujours si alerte et si vivante, pour constater jusqu'à quel point ce disciple du moine d'Aquin était un érudit, un érudit de la pensée, et de l'opinion, sur tous les mouvements et toutes les attitudes de la pensée philosophique, soit italienne, soit française, soit espagnole, anglaise ou allemande.

C'est ce qui donne à ses écrits une forte couleur d'actualité; laquelle, loin de les déparer, y ajoute un singulier intérêt.

En 1879, Léon XIII dont l'oeil était prompt à discerner les valeurs doctrinales, l'appela à Rome pour lui confier une chaire importante de philosophie. Il peu de temps après, le professeur Talamo, de par la volonté du Pape, se voyait attaché, comme ouvrier principal et futur artisan de tous ses progrès, à l'illustration association romaine qui, sous le patronage de Thomas d'Aquin, devait imprimer aux études philosophico-théologiques un si vigoureux élan.

Combien d'étudiants canadiens, en quête de palmiers doctrinaux, ont eu à se féliciter de leurs rapports avec le docteur Secrétaire de l'Académie, de sa bonté accueillante, de ses conseils précieux, de ses sympathies pour la jeunesse avide de s'approprier les conquêtes de la science et les fruits du labeur des maîtres! Ce feu sacré dont il fut, au témoignage de Pie XI, le gardien très vigilant, il avait le don et le vif désir de le communiquer aux autres et de le répandre dans tous les milieux et dans tous les foyers ouverts à la culture intensive de l'esprit.

La charge dont il était investi auprès de l'Académie St-Thomas d'Aquin, n'était donc pas, on le comprend, une sinécure.

Pendant neuf ans, il présida, sous le regard du Pape, à la publication des travaux des Académiciens; et on lui doit, par suite, une série de volumes d'exceptionnelle valeur où des études très fouillées sur les points les plus intéressants de la philosophie traditionnelle, nous montrent les efforts, la marche progressive de la pensée chrétienne provoquée par le génie animateur de Léon XIII.

Nous regrettons de ne pouvoir suivre ici, dans toutes ses phases, la carrière aussi féconde que laborieuse de Mgr Talamo.

Comme chef de l'Institut de l'Académie, il eut l'honneur méritoire d'organiser, sous les auspices de cette institution, trois grandes manifestations de la vie intellectuelle contemporaine: en 1924, une semaine dite thomiste, consacrée à la discussion de plusieurs questions fondamentales agitées de nos jours et qu'il importait de résoudre d'après les principes de saint Thomas; (1) — en 1925, un vaste congrès thomiste international où se fit, en pays, un échange de vues très éclairant et très profitable sur des problèmes très graves d'ordre philosophico-scientifique; — en 1929, une autre semaine dite augustino-thomiste, destinée à mettre en lumière, à l'occasion du quinzième centenaire de la mort du grand docteur de Hippone, l'oeuvre comparée à celle de saint Thomas. Par sa parole et par ses actes, Mgr Talamo fut l'âme de ces réunions, et l'ouvrier zélé, intelligent, de ces fortes assises de la pensée.

Au reste, l'Académie à laquelle il se dévoua avec tant de cœur, fut loin d'absorber toutes ses activités. Avant comme après la formation de cette société, il fit paraître, divers ouvrages marqués de l'empreinte profonde et des caractéristiques très remarquables de son talent.

Deux tendances, toutes deux souverainement utiles, justifiées toutes deux par le texte même des documents les plus graves du Saint-Siège, (2) et dont les résultats se complétaient les uns par les autres, apparaissent chez les scolastiques de l'ère moderne.

Les uns, soucieux avant tout de pénétrer jusqu'à la moelle de la vérité pour s'en nourrir eux-mêmes et pour en faire bénéficier la science et l'Eglise, s'appliquent particulièrement à creuser la doctrine, à l'approfondir dans toutes ses nuances et dans toutes ses subtilités, et à la défendre contre tout danger d'altération et toute entreprise d'erreur.

gnité de l'homme et ses plus essentielles libertés.

Mgr Talamo réfute, un à un, les divers arguments apportés en faveur du régime esclavagiste, par ses partisans, notamment par Aristote.

Il déplore, dans ce travail, toutes les ressources de son esprit, toute la dialectique à la fois souple et pénétrante dont ce maître d'idées était capable. Et lorsque l'on vient lui dire que, sans les millions de bras d'esclaves, dont les potentiels de l'Amérique païenne disposaient, de gigantesques monuments qui font l'admiration des siècles, n'auraient jamais surgi, il ne peut s'empêcher de s'écrier: "Foin des pyramides d'Egypte et autres constructions colossales, s'il a fallu pour les mettre debout, le sacrifice odieux d'innombrables vies humaines, si ces énormes blocs de pierre ont été marqués par le sang de ces milliers de milliers, et du sang d'une moitié de l'humanité meurtrie, pressurée et tyrannisée..."

En regard des déficiences de la raison naturelle aux prises avec l'un des plus épineux problèmes du vieux monde, Mgr Talamo fait ressortir ce que l'Eglise catholique, par ses enseignements, par ses oeuvres, a accompli pour relever l'homme, pour améliorer son sort, pour ennobler son travail et sa personne. (4) Il montre de plus, tout ce que la liberté humaine, considérée en soi et dans ses applications, doit aux docteurs scolastiques, en particulier à saint Thomas d'Aquin.

Celui-ci traitant de l'esclavage, garde sans doute cette réserve judicieuse dont l'Eglise elle-même fit preuve en face d'un système social ancré, depuis des siècles chez la plupart des peuples, dans les coutumes domestiques et des législations civiles.

D'autre part, par sa doctrine sur l'amour du prochain et les caractères de cette vertu, (5) sur l'égalité de nature de tous les hommes, (6) sur les limites de l'obéissance et le droit au mariage, (7) l'Angélique Maître posa des principes libérateurs, menant à l'affranchissement total des esclaves, et qui, là où cette émancipation tardait à venir, modifiaient du moins, notablement leurs conditions corporelles et assuraient à leurs âmes les biens les inestimables de la Rédemption.

En 1893, à la demande de Léon XIII dont la fameuse encyclique RERUM NOVARUM venait de luire sur le monde du travail comme un astre d'espérance et de paix, Mgr Talamo dut prendre la direction d'une publication très importante, la Revue internationale des sciences sociales. Il s'agissait, pour cette revue de commenter, d'illustrer, de faire rayonner en tous les pays, et dans toutes les sphères de la société, la pensée si haute, doctrine et en même temps, si admirablement adaptée aux besoins du jour, du Grand Pontife.

Cette idée est bien celle qui dicta le programme, tout ensemble très vaste et très opportuniste, tracé dès les débuts de l'entreprise par Mgr Talamo. "Notre Revue, disait-il, par ses études d'économie sociale, montrera combien les vérités catholiques contribuent à établir et à mettre en leur vrai jour les saines conclusions scientifiques, et même à promouvoir la prospérité matérielle des peuples. Elle fera voir que le remède à la crise économique qui affecte aujourd'hui l'humanité, se trouve dans la pensée philosophique, et non dans la pensée doctrinale et en même temps, si admirablement adaptée aux besoins du jour, du Grand Pontife."

En 1893, à la demande de Léon XIII dont la fameuse encyclique RERUM NOVARUM venait de luire sur le monde du travail comme un astre d'espérance et de paix, Mgr Talamo dut prendre la direction d'une publication très importante, la Revue internationale des sciences sociales. Il s'agissait, pour cette revue de commenter, d'illustrer, de faire rayonner en tous les pays, et dans toutes les sphères de la société, la pensée si haute, doctrine et en même temps, si admirablement adaptée aux besoins du jour, du Grand Pontife.

Cette idée est bien celle qui dicta le programme, tout ensemble très vaste et très opportuniste, tracé dès les débuts de l'entreprise par Mgr Talamo. "Notre Revue, disait-il, par ses études d'économie sociale, montrera combien les vérités catholiques contribuent à établir et à mettre en leur vrai jour les saines conclusions scientifiques, et même à promouvoir la prospérité matérielle des peuples. Elle fera voir que le remède à la crise économique qui affecte aujourd'hui l'humanité, se trouve dans la pensée philosophique, et non dans la pensée doctrinale et en même temps, si admirablement adaptée aux besoins du jour, du Grand Pontife."

En 1893, à la demande de Léon XIII dont la fameuse encyclique RERUM NOVARUM venait de luire sur le monde du travail comme un astre d'espérance et de paix, Mgr Talamo dut prendre la direction d'une publication très importante, la Revue internationale des sciences sociales. Il s'agissait, pour cette revue de commenter, d'illustrer, de faire rayonner en tous les pays, et dans toutes les sphères de la société, la pensée si haute, doctrine et en même temps, si admirablement adaptée aux besoins du jour, du Grand Pontife.

Cette idée est bien celle qui dicta le programme, tout ensemble très vaste et très opportuniste, tracé dès les débuts de l'entreprise par Mgr Talamo. "Notre Revue, disait-il, par ses études d'économie sociale, montrera combien les vérités catholiques contribuent à établir et à mettre en leur vrai jour les saines conclusions scientifiques, et même à promouvoir la prospérité matérielle des peuples. Elle fera voir que le remède à la crise économique qui affecte aujourd'hui l'humanité, se trouve dans la pensée philosophique, et non dans la pensée doctrinale et en même temps, si admirablement adaptée aux besoins du jour, du Grand Pontife."

Cette idée est bien celle qui dicta le programme, tout ensemble très vaste et très opportuniste, tracé dès les débuts de l'entreprise par Mgr Talamo. "Notre Revue, disait-il, par ses études d'économie sociale, montrera combien les vérités catholiques contribuent à établir et à mettre en leur vrai jour les saines conclusions scientifiques, et même à promouvoir la prospérité matérielle des peuples. Elle fera voir que le remède à la crise économique qui affecte aujourd'hui l'humanité, se trouve dans la pensée philosophique, et non dans la pensée doctrinale et en même temps, si admirablement adaptée aux besoins du jour, du Grand Pontife."

Cette idée est bien celle qui dicta le programme, tout ensemble très vaste et très opportuniste, tracé dès les débuts de l'entreprise par Mgr Talamo. "Notre Revue, disait-il, par ses études d'économie sociale, montrera combien les vérités catholiques contribuent à établir et à mettre en leur vrai jour les saines conclusions scientifiques, et même à promouvoir la prospérité matérielle des peuples. Elle fera voir que le remède à la crise économique qui affecte aujourd'hui l'humanité, se trouve dans la pensée philosophique, et non dans la pensée doctrinale et en même temps, si admirablement adaptée aux besoins du jour, du Grand Pontife."

Cette idée est bien celle qui dicta le programme, tout ensemble très vaste et très opportuniste, tracé dès les débuts de l'entreprise par Mgr Talamo. "Notre Revue, disait-il, par ses études d'économie sociale, montrera combien les vérités catholiques contribuent à établir et à mettre en leur vrai jour les saines conclusions scientifiques, et même à promouvoir la prospérité matérielle des peuples. Elle fera voir que le remède à la crise économique qui affecte aujourd'hui l'humanité, se trouve dans la pensée philosophique, et non dans la pensée doctrinale et en même temps, si admirablement adaptée aux besoins du jour, du Grand Pontife."

Cette idée est bien celle qui dicta le programme, tout ensemble très vaste et très opportuniste, tracé dès les débuts de l'entreprise par Mgr Talamo. "Notre Revue, disait-il, par ses études d'économie sociale, montrera combien les vérités catholiques contribuent à établir et à mettre en leur vrai jour les saines conclusions scientifiques, et même à promouvoir la prospérité matérielle des peuples. Elle fera voir que le remède à la crise économique qui affecte aujourd'hui l'humanité, se trouve dans la pensée philosophique, et non dans la pensée doctrinale et en même temps, si admirablement adaptée aux besoins du jour, du Grand Pontife."

Cette idée est bien celle qui dicta le programme, tout ensemble très vaste et très opportuniste, tracé dès les débuts de l'entreprise par Mgr Talamo. "Notre Revue, disait-il, par ses études d'économie sociale, montrera combien les vérités catholiques contribuent à établir et à mettre en leur vrai jour les saines conclusions scientifiques, et même à promouvoir la prospérité matérielle des peuples. Elle fera voir que le remède à la crise économique qui affecte aujourd'hui l'humanité, se trouve dans la pensée philosophique, et non dans la pensée doctrinale et en même temps, si admirablement adaptée aux besoins du jour, du Grand Pontife."

Cette idée est bien celle qui dicta le programme, tout ensemble très vaste et très opportuniste, tracé dès les débuts de l'entreprise par Mgr Talamo. "Notre Revue, disait-il, par ses études d'économie sociale, montrera combien les vérités catholiques contribuent à établir et à mettre en leur vrai jour les saines conclusions scientifiques, et même à promouvoir la prospérité matérielle des peuples. Elle fera voir que le remède à la crise économique qui affecte aujourd'hui l'humanité, se trouve dans la pensée philosophique, et non dans la pensée doctrinale et en même temps, si admirablement adaptée aux besoins du jour, du Grand Pontife."

Cette idée est bien celle qui dicta le programme, tout ensemble très vaste et très opportuniste, tracé dès les débuts de l'entreprise par Mgr Talamo. "Notre Revue, disait-il, par ses études d'économie sociale, montrera combien les vérités catholiques contribuent à établir et à mettre en leur vrai jour les saines conclusions scientifiques, et même à promouvoir la prospérité matérielle des peuples. Elle fera voir que le remède à la crise économique qui affecte aujourd'hui l'humanité, se trouve dans la pensée philosophique, et non dans la pensée doctrinale et en même temps, si admirablement adaptée aux besoins du jour, du Grand Pontife."

Cette idée est bien celle qui dicta le programme, tout ensemble très vaste et très opportuniste, tracé dès les débuts de l'entreprise par Mgr Talamo. "Notre Revue, disait-il, par ses études d'économie sociale, montrera combien les vérités catholiques contribuent à établir et à mettre en leur vrai jour les saines conclusions scientifiques, et même à promouvoir la prospérité matérielle des peuples. Elle fera voir que le remède à la crise économique qui affecte aujourd'hui l'humanité, se trouve dans la pensée philosophique, et non dans la pensée doctrinale et en même temps, si admirablement adaptée aux besoins du jour, du Grand Pontife."

Cette idée est bien celle qui dicta le programme, tout ensemble très vaste et très opportuniste, tracé dès les débuts de l'entreprise par Mgr Talamo. "Notre Revue, disait-il, par ses études d'économie sociale, montrera combien les vérités catholiques contribuent à établir et à mettre en leur vrai jour les saines conclusions scientifiques, et même à promouvoir la prospérité matérielle des peuples. Elle fera voir que le remède à la crise économique qui affecte aujourd'hui l'humanité, se trouve dans la pensée philosophique, et non dans la pensée doctrinale et en même temps, si admirablement adaptée aux besoins du jour, du Grand Pontife."

Cette idée est bien celle qui dicta le programme, tout ensemble très vaste et très opportuniste, tracé dès les débuts de l'entreprise par Mgr Talamo. "Notre Revue, disait-il, par ses études d'économie sociale, montrera combien les vérités catholiques contribuent à établir et à mettre en leur vrai jour les saines conclusions scientifiques, et même à promouvoir la prospérité matérielle des peuples. Elle fera voir que le remède à la crise économique qui affecte aujourd'hui l'humanité, se trouve dans la pensée philosophique, et non dans la pensée doctrinale et en même temps, si admirablement adaptée aux besoins du jour, du Grand Pontife."

Cette idée est bien celle qui dicta le programme, tout ensemble très vaste et très opportuniste, tracé dès les débuts de l'entreprise par Mgr Talamo. "Notre Revue, disait-il, par ses études d'économie sociale, montrera combien les vérités catholiques contribuent à établir et à mettre en leur vrai jour les saines conclusions scientifiques, et même à promouvoir la prospérité matérielle des peuples. Elle fera voir que le remède à la crise économique qui affecte aujourd'hui l'humanité, se trouve dans la pensée philosophique, et non dans la pensée doctrinale et en même temps, si admirablement adaptée aux besoins du jour, du Grand Pontife."

Cette idée est bien celle qui dicta le programme, tout ensemble très vaste et très opportuniste, tracé dès les débuts de l'entreprise par Mgr Talamo. "Notre Revue, disait-il, par ses études d'économie sociale, montrera combien les vérités catholiques contribuent à établir et à mettre en leur vrai jour les saines conclusions scientifiques, et même à promouvoir la prospérité matérielle des peuples. Elle fera voir que le remède à la crise économique qui affecte aujourd'hui l'humanité, se trouve dans la pensée philosophique, et non dans la pensée doctrinale et en même temps, si admirablement adaptée aux besoins du jour, du Grand Pontife."

Cette idée est bien celle qui dicta le programme, tout ensemble très vaste et très opportuniste, tracé dès les débuts de l'entreprise par Mgr Talamo. "Notre Revue, disait-il, par ses études d'économie sociale, montrera combien les vérités catholiques contribuent à établir et à mettre en leur vrai jour les saines conclusions scientifiques, et même à promouvoir la prospérité matérielle des peuples. Elle fera voir que le remède à la crise économique qui affecte aujourd'hui l'humanité, se trouve dans la pensée philosophique, et non dans la pensée doctrinale et en même temps, si admirablement adaptée aux besoins du jour, du Grand Pontife."

Cette idée est bien celle qui dicta le programme, tout ensemble très vaste et très opportuniste, tracé dès les débuts de l'entreprise par Mgr Talamo. "Notre Revue, disait-il, par ses études d'économie sociale, montrera combien les vérités catholiques contribuent à établir et à mettre en leur vrai jour les saines conclusions scientifiques, et même à promouvoir la prospérité matérielle des peuples. Elle fera voir que le remède à la crise économique qui affecte aujourd'hui l'humanité, se trouve dans la pensée philosophique, et non dans la pensée doctrinale et en même temps, si admirablement adaptée aux besoins du jour, du Grand Pontife."

Cette idée est bien celle qui dicta le programme, tout ensemble très vaste et très opportuniste, tracé dès les débuts de l'entreprise par Mgr Talamo. "Notre Revue, disait-il, par ses études d'économie sociale, montrera combien les vérités catholiques contribuent à établir et à mettre en leur vrai jour les saines conclusions scientifiques, et même à promouvoir la prospérité matérielle des peuples. Elle fera voir que le remède à la crise économique qui affecte aujourd'hui l'humanité, se trouve dans la pensée philosophique, et non dans la pensée doctrinale et en même temps, si admirablement adaptée aux besoins du jour, du Grand Pontife."

Cette idée est bien celle qui dicta le programme, tout ensemble très vaste et très opportuniste, tracé dès les débuts de l'entreprise par Mgr Talamo. "Notre Revue, disait-il, par ses études d'économie sociale, montrera combien les vérités catholiques contribuent à établir et à mettre en leur vrai jour les saines conclusions scientifiques, et même à promouvoir la prospérité matérielle des peuples. Elle fera voir que le remède à la crise économique qui affecte aujourd'hui l'humanité, se trouve dans la pensée philosophique, et non dans la pensée doctrinale et en même temps, si admirablement adaptée aux besoins du jour, du Grand Pontife."

sonne humaine." personne faite pour Dieu, et qui ne peut trouver qu'en Dieu le plein épanouissement de ses plus nobles facultés.

Voilà un principe souverain, régulateur de tout droit, de toute législation sociale, comme aussi de toute opération accomplie dans ce domaine créé dont l'homme est le roi.

Publié, il y a plus de quarante ans, l'étude par laquelle Mgr Talamo inaugurerait sa haute mission sociologique, n'aurait-elle pas été une bienfaisante actualité.

Entouré de collaborateurs intelligents et dévoués entre autres de Toniolo, des Burri, plus tard de Gemelli, des Cordovani, le Directeur de la Revue internationale des sciences sociales n'a laissé dans l'ombre aucune des questions vitales soulevées par l'encyclique Rerum Novarum.

Il a suivi de l'oeil le plus attentif, en Italie, sans doute, mais aussi dans tous les pays de quelque importance, le grand mouvement social catholique issu de la parole du Pape ou actionné par elle, et il a voulu que, dans sa Revue, ce mouvement traçât un sillage lumineux.

Ce n'est pas ici le lieu d'analyser cette oeuvre considérable, où confluent les solutions de tant de problèmes, et menée avec le double souci de la doctrine et de l'information. On sent que le souffle de Rome anime toutes ces pages. Et si le nom du Directeur n'y apparaît que ça et là, c'est bien son esprit, universellement reconnue, qui a su grouper autour de ce foyer intellectuel toute une pléiade d'écrivains anciens et nouveaux. La Revue forme comme une école, singulièrement active. Rien ne se publie concernant la sociologie, qui n'y soit noté, apprécié! On y fait un examen sérieux, quoique sommaire, des multiples questions sociales débattues dans les principales publications du monde entier. Les revues canadiennes elles-mêmes ont l'honneur d'y être citées.

Toutefois, sous le poids de trop lourdes tâches et d'un travail très assidu, invasi de fonctions diverses et chargés de responsabilités, Mgr Talamo se sentait vieillir.

Vers la fin de 1926, la Revue qu'il dirigeait depuis de longues années avec tant de zèle et de compétence, passa aux mains de deux jeunes hommes, M. de Milan, et c'est cette institution très florissante qui s'acquiesce aujourd'hui de la tâche d'en assurer la survie et d'en activer les progrès.

Le fondateur pouvait dès lors toucher au terme de sa carrière sans crainte de voir périr son oeuvre.

III

Cette oeuvre et toutes celles que Mgr Talamo a accomplies ne sont pas certes de médiocre valeur.

Et c'est pourquoi nous regrettons que le bref éloge que l'on vient d'entendre, soit trop peu digne de l'homme de doctrine, philosophe, érudit, sociologue, publiciste, que nous avons voulu honorer. Nous avons cru, néanmoins, qu'on nous pardonnerait d'avoir profité de l'une de nos séances académiques pour évoquer, quoique imparfaitement, son nom, et pour saluer, en sa personne un penseur justement réputé qui nous a laissés, dans les exemples de sa vie si laborieuse, de très opportunes leçons.

Par la part prépondérante qu'il a prise à la mise en marche et au fonctionnement de la société thomiste à laquelle l'actuel Léon XIII, par la puissance de rayonnement intellectuel dont il a donné dans ses nombreux ouvrages des preuves éclatantes, par ses qualités et ses activités d'âme dirigeante de la grande Revue internationale dont les destins lui furent confiés, Mgr Salvatore Talamo s'est montré, à notre époque, l'un des ouvriers les plus éclairés et les plus efficaces de la civilisation chrétienne.

Il a écrit, dans l'histoire de la science et de l'Eglise, une page vraiment glorieuse.

Avant eu l'honneur de le connaître personnellement, de lui à plusieurs reprises de l'avantage de ses entretiens et de ses témoignages d'intelligence sympathique à l'égard de notre Canada catholique, nous sommes particulièrement heureux d'offrir, ici, à sa mémoire, à la mémoire vénérée du premier et très fidèle Secrétaire de l'Académie romaine St-Thomas d'Aquin, l'humble hommage d'estime et d'admiration de notre propre Académie Canadienne.

\*\*\*

Réduction des tarifs océaniques

Monsieur C.-A. Langevin, l'Agent Général du Pacifique Canadien à Québec, nous informe que le gouvernement fédéral a décidé de réduire les tarifs de passage océanique en classe touristique et troisième classe, à partir du 1er octobre 1934.

On oublie, on méconnaît le dogme sacré de la spiritualité de l'âme, les destinées immortelles de l'homme et du chrétien auxquelles toute action, toute progression, toute évolution, doit être subordonnée. "La société, fait observer très justement notre publiciste, n'est pas autre chose qu'un moyen d'assurer le développement de plus en plus parfait des activités de la personnalité humaine."

(4) Voir à ce sujet Paul Al. lard, *Esclaves, serfs et mainmortables*.

(5) Som. théol. 11-11, Q. XLIV, art. 7.

(6) Ibid., 11-11, Q. CIV, art. 5.

(7) End. cit., et 111, Suppl. Q. LII, art. 2.

## Communication.

## Le Canada vu d'Europe

M. le notaire J.-A. Barrette, député de Berthier, Maskinongé, nous fait tenir, pour publication, la lettre suivante, qu'il a écrite en revenant d'un voyage en Europe:

Durant mon séjour en Europe, j'ai pu constater la popularité du Canada et la confiance qu'inspire notre pays à l'étranger.

Les Fêtes du Quatrième Centenaire de Jacques Cartier qui se sont déroulées, à Paris et en province, au début de l'été, et les fêtes qui ont eu lieu au Canada ont produit une profonde impression.

J'ai eu l'avantage de causer avec M. le Ministre P. E. Flaudin qui a représenté la France aux fêtes canadiennes avec un si grand prestige. Il a bien voulu me déclarer qu'il était uni à notre pays par les liens du cœur et que les journées passées en terre canadienne comptent comme les plus belles de sa vie.

A la fin d'un grand banquet offert à l'honorable M. Bennett à Paris par l'honorable Philippe Roy, notre Ministre en France, M. Flaudin a fait du Premier Ministre du Canada un très bel éloge, parfaitement justifié, en disant qu'il n'aurait pas été possible de trouver un canadien et qu

## Carnet Social

Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur et madame Patenaude ont été reçus à dîner, hier soir, par l'honorable M. L.-A. Taschereau et madame Taschereau.

L'honorable juge Arthur Fitzpatrick et madame Fitzpatrick ont été reçus à dîner, hier soir, à leur résidence, rue d'Autenil, en l'honneur de M. le docteur et madame Emile Sergent.

A l'occasion de son prochain départ pour Montréal, madame Thomas Mahier a reçu à sa résidence, hier, à l'heure du thé, en l'honneur de madame Henri Desrosiers.

Mademoiselle Annette Gagnon est retournée à Mont-Joli, après avoir passé quelques jours à Québec.

Madame Franck Carrel est revenue de Montréal.

Lady Price est en voyage à Toronto où elle passera quelque temps.

Mademoiselle Elisabeth Gibson est de retour d'un court voyage à Boston.

M. Roger Létourneau, avocat, est parti pour Montréal.

M. Gordon-E. Pfeiffer est de retour d'un voyage au Saguenay.

Mademoiselle Apolline Grenier, de Beauport-Est, qui est partie pour un voyage en automobile aux États-Unis, est actuellement dans le New-Hampshire. Elle se rendra à Boston et à New-York.

M. et madame Gordon-A. Ross sont actuellement au Châteaufort-Haddon Hall, Atlantic City.

M. Léon Trépanier, échevin de Montréal, est de passage à Québec.

Madame Paul Miquelon est de retour de Montréal où elle a été, durant quelques jours, l'invitée de mademoiselle Agathe Doré.

Madame Arthur St-Jacques, qui a été l'invitée de M. et madame Georges Donohue, à Nairn's Falls, est de retour au Lac St-Charles.

Mademoiselle Elisabeth Gibson est de retour d'un court voyage à Boston.

M. Roger Létourneau, avocat, est parti pour Montréal.

M. Gordon-E. Pfeiffer est de retour d'un voyage au Saguenay.

Mademoiselle Apolline Grenier, de Beauport-Est, qui est partie pour un voyage en automobile aux États-Unis, est actuellement dans le New-Hampshire. Elle se rendra à Boston et à New-York.

M. et madame Gordon-A. Ross sont actuellement au Châteaufort-Haddon Hall, Atlantic City.

M. Léon Trépanier, échevin de Montréal, est de passage à Québec.

Madame Paul Miquelon est de retour de Montréal où elle a été, durant quelques jours, l'invitée de mademoiselle Agathe Doré.

Madame Arthur St-Jacques, qui a été l'invitée de M. et madame Georges Donohue, à Nairn's Falls, est de retour au Lac St-Charles.

Mademoiselle Elisabeth Gibson est de retour d'un court voyage à Boston.

M. Roger Létourneau, avocat, est parti pour Montréal.

M. Gordon-E. Pfeiffer est de retour d'un voyage au Saguenay.

Mademoiselle Apolline Grenier, de Beauport-Est, qui est partie pour un voyage en automobile aux États-Unis, est actuellement dans le New-Hampshire. Elle se rendra à Boston et à New-York.

M. et madame Gordon-A. Ross sont actuellement au Châteaufort-Haddon Hall, Atlantic City.

M. Léon Trépanier, échevin de Montréal, est de passage à Québec.

Madame Paul Miquelon est de retour de Montréal où elle a été, durant quelques jours, l'invitée de mademoiselle Agathe Doré.

Madame Arthur St-Jacques, qui a été l'invitée de M. et madame Georges Donohue, à Nairn's Falls, est de retour au Lac St-Charles.

Mademoiselle Elisabeth Gibson est de retour d'un court voyage à Boston.

M. Roger Létourneau, avocat, est parti pour Montréal.

M. Gordon-E. Pfeiffer est de retour d'un voyage au Saguenay.

Mademoiselle Apolline Grenier, de Beauport-Est, qui est partie pour un voyage en automobile aux États-Unis, est actuellement dans le New-Hampshire. Elle se rendra à Boston et à New-York.

M. et madame Gordon-A. Ross sont actuellement au Châteaufort-Haddon Hall, Atlantic City.

M. Léon Trépanier, échevin de Montréal, est de passage à Québec.

Madame Paul Miquelon est de retour de Montréal où elle a été, durant quelques jours, l'invitée de mademoiselle Agathe Doré.

Madame Arthur St-Jacques, qui a été l'invitée de M. et madame Georges Donohue, à Nairn's Falls, est de retour au Lac St-Charles.

Mademoiselle Elisabeth Gibson est de retour d'un court voyage à Boston.

M. Roger Létourneau, avocat, est parti pour Montréal.

M. Gordon-E. Pfeiffer est de retour d'un voyage au Saguenay.

Mademoiselle Apolline Grenier, de Beauport-Est, qui est partie pour un voyage en automobile aux États-Unis, est actuellement dans le New-Hampshire. Elle se rendra à Boston et à New-York.

M. et madame Gordon-A. Ross sont actuellement au Châteaufort-Haddon Hall, Atlantic City.

M. Léon Trépanier, échevin de Montréal, est de passage à Québec.

Madame Paul Miquelon est de retour de Montréal où elle a été, durant quelques jours, l'invitée de mademoiselle Agathe Doré.

Madame Arthur St-Jacques, qui a été l'invitée de M. et madame Georges Donohue, à Nairn's Falls, est de retour au Lac St-Charles.

Mademoiselle Elisabeth Gibson est de retour d'un court voyage à Boston.

M. Roger Létourneau, avocat, est parti pour Montréal.

M. Gordon-E. Pfeiffer est de retour d'un voyage au Saguenay.

Mademoiselle Apolline Grenier, de Beauport-Est, qui est partie pour un voyage en automobile aux États-Unis, est actuellement dans le New-Hampshire. Elle se rendra à Boston et à New-York.

M. et madame Gordon-A. Ross sont actuellement au Châteaufort-Haddon Hall, Atlantic City.

M. Léon Trépanier, échevin de Montréal, est de passage à Québec.

Madame Paul Miquelon est de retour de Montréal où elle a été, durant quelques jours, l'invitée de mademoiselle Agathe Doré.

Madame Arthur St-Jacques, qui a été l'invitée de M. et madame Georges Donohue, à Nairn's Falls, est de retour au Lac St-Charles.

Mademoiselle Elisabeth Gibson est de retour d'un court voyage à Boston.

M. Roger Létourneau, avocat, est parti pour Montréal.

M. Gordon-E. Pfeiffer est de retour d'un voyage au Saguenay.

Mademoiselle Apolline Grenier, de Beauport-Est, qui est partie pour un voyage en automobile aux États-Unis, est actuellement dans le New-Hampshire. Elle se rendra à Boston et à New-York.

M. et madame Gordon-A. Ross sont actuellement au Châteaufort-Haddon Hall, Atlantic City.

M. Léon Trépanier, échevin de Montréal, est de passage à Québec.

Madame Paul Miquelon est de retour de Montréal où elle a été, durant quelques jours, l'invitée de mademoiselle Agathe Doré.

Madame Arthur St-Jacques, qui a été l'invitée de M. et madame Georges Donohue, à Nairn's Falls, est de retour au Lac St-Charles.

Mademoiselle Elisabeth Gibson est de retour d'un court voyage à Boston.

M. Roger Létourneau, avocat, est parti pour Montréal.

M. Gordon-E. Pfeiffer est de retour d'un voyage au Saguenay.

Mademoiselle Apolline Grenier, de Beauport-Est, qui est partie pour un voyage en automobile aux États-Unis, est actuellement dans le New-Hampshire. Elle se rendra à Boston et à New-York.

M. et madame Gordon-A. Ross sont actuellement au Châteaufort-Haddon Hall, Atlantic City.

M. Léon Trépanier, échevin de Montréal, est de passage à Québec.

Madame Paul Miquelon est de retour de Montréal où elle a été, durant quelques jours, l'invitée de mademoiselle Agathe Doré.

Madame Arthur St-Jacques, qui a été l'invitée de M. et madame Georges Donohue, à Nairn's Falls, est de retour au Lac St-Charles.

Mademoiselle Elisabeth Gibson est de retour d'un court voyage à Boston.

M. Roger Létourneau, avocat, est parti pour Montréal.

M. Gordon-E. Pfeiffer est de retour d'un voyage au Saguenay.

Mademoiselle Apolline Grenier, de Beauport-Est, qui est partie pour un voyage en automobile aux États-Unis, est actuellement dans le New-Hampshire. Elle se rendra à Boston et à New-York.

M. et madame Gordon-A. Ross sont actuellement au Châteaufort-Haddon Hall, Atlantic City.

M. Léon Trépanier, échevin de Montréal, est de passage à Québec.

Madame Paul Miquelon est de retour de Montréal où elle a été, durant quelques jours, l'invitée de mademoiselle Agathe Doré.

Madame Arthur St-Jacques, qui a été l'invitée de M. et madame Georges Donohue, à Nairn's Falls, est de retour au Lac St-Charles.

Mademoiselle Elisabeth Gibson est de retour d'un court voyage à Boston.

M. Roger Létourneau, avocat, est parti pour Montréal.

M. Gordon-E. Pfeiffer est de retour d'un voyage au Saguenay.

Mademoiselle Apolline Grenier, de Beauport-Est, qui est partie pour un voyage en automobile aux États-Unis, est actuellement dans le New-Hampshire. Elle se rendra à Boston et à New-York.

M. et madame Gordon-A. Ross sont actuellement au Châteaufort-Haddon Hall, Atlantic City.

M. Léon Trépanier, échevin de Montréal, est de passage à Québec.

Pour vos Thés et Cafés —  
Téléphone : 2-2445  
Le Chien d'Or  
189, Rue St-Jean

### Saint-Roch

**SAINT-FAMILLE.** — La contribution de la Sainte-Famille est payable durant le mois d'octobre. Les dames qui font partie du conseil de cette confrérie se tiendront dans la sacristie d'en haut tous les jours de cette semaine, de deux heures et demie à cinq heures, de l'après-midi, pour percevoir les contributions.

**GRANDS-MESSES.** Les grands-messes de demain seront chantées aux intentions suivantes: A 5.45 heures aux intentions des paroissiens des rues La-berrière, Grant, St-Dominique et St-Roch; à 6.30 heures, pour les âmes; à 7.15 heures pour les âmes des anciens curés de St-Roch; à 8 heures, pour l'âme de M. Georges Nadeau.

### FILICINOL DE BEGUIN

constitue le remède le plus sûr, le spécifique infaillible dont l'emploi est des plus simples pour chasser promptement le ver solitaire. Chaque flacon est garanti donner de bons résultats. Pharmacie J.-E. Lévêque, Québec.

### Bazar à St-Maurice

Thérèse des Mines. — Le bazar de St-Maurice, dont on parle depuis longtemps, est enfin ouvert. M. l'abbé J. Falgout, curé de la paroisse, a présidé à l'ouverture et à la bénédiction des tables, cet après-midi. Il y avait une foule considérable, parmi laquelle il y avait plusieurs notables de l'endroit. L'on comptait un succès de ce bazar dont les recettes sont au profit de l'église.

### Saint-Anselme

**DEPART DE M. LE CURÉ.** — St-Anselme Dorchester. — La rumeur voulait, depuis quelque temps, que le départ de notre vénéré curé, M. Napoléon Lafontaine, venu au milieu de nous il y a près de douze ans. Les circonstances venaient, en effet, confirmer ces conjectures. Malheureusement la rumeur était vraie, puisqu'il a été annoncé par M. le Curé lui-même, en des termes qui ont ému les paroissiens et leur filiales. Les paroissiens de St-Anselme, ne failliront pas à payer une dette de reconnaissance à celui qui la maladie force à nous quitter, et toutes les sortes de bienfaits qu'il a semés parmi nous. Son départ est fixé au seize du mois d'octobre.

**VISITE DE M. L'INSPECTEUR.** — Dans le courant de la semaine dernière, M. l'inspecteur d'écoles, M. J.-E. Gosselin, a fait sa première visite dans les quatorze classes de la paroisse. Il a été heureux de constater chez le corps enseignant, de bonnes dispositions pour l'avancement du progrès en instruction et en éducation. Dans sa conférence, donnée à l'école du village, samedi, le 29, il a traité clairement de l'analyse grammaticale et logique. Quelques conseils appropriés aux intéressés, ont terminé cette réunion toujours agréable en cette circonstance.

**TITULAIRES DES ECOLES.** — Ecoles du village. M. Auguste Lavallée et ses sous-maîtresses, Mlle et Mlle Roy et Marie Yvernette. Rang St-Anne: Mlle Dominique Roy et Noëlla Blouin. Rang St-Marc: Mlle Beatrice Roy. Rang la Montée: Mlle Alice Bourassa et Cécile Audet. Rang St-Philippe: Mlle Germaine Montminy et Marguerite Feltz. Rang Saint-Olivier: Mlle Thérèse Samson. Rang St-Jacques: Mlle Lucienne Roy. Rang St-Pierre: Mlle Léopoldine Roy. Classe mixte, à la station, tenue par Mlle Alma Lacasse.

**NOTES DIVERSES.** — M. Laurent Caron, se rend au Juvenat des Pères Capucins, Ottawa, MM. Paul-Henri Pelletier, Grégoire Turgeon, Albert Blais et Onésime Dumas, étudiant au collège de Sainte-Marie-de-la-Beauce. M. François Blais, de Bonfleur, suit les cours au Juvenat des Frères Maristes de Lévis. Tous ces étudiants ont suivi leur cours à l'école modèle, l'hôpital du St-Sacrement, Québec, le 25 septembre.

**PRIX DE LANGUE FRANÇAISE.** — On a répondu avec plaisir à l'idée que votre journal a émise au sujet de la correction du langage dans nos écoles. Après la maison paternelle ou nos bonnes mères de familles devront préparer leurs petits enfants à cette œuvre patriotique, il appartient certainement à nos éducateurs de continuer la perfectionnement de notre belle langue française pour laquelle nos ancêtres ont tant combattu pour en faire le langage de la nation. Nous sommes heureux de vous en faire part. Aussi, je me plains à vous dire que trois beaux prix ont été remis généreusement par des personnes dévouées qui aiment à rester inconnus, pour le moment. Donc à la fin de l'année, ces dons seront attribués à ceux d'entre les élèves qui auront fait le plus d'efforts et le plus de progrès dans les leçons et le langage usuel. Merci à ces généreux donateurs.

**LA RECOLTE.** — Nous avons eu une assez belle température pour engranger notre récolte. Ceux qui ont battu parterres, ont complètement leurs céréales, nous disent qu'ils ont eu très bon rendement. On commence à semer du blé pour la culture du pain de ménage et la nourriture des volailles, dont les troupeaux sont assez nombreux dans notre localité. Il faut féliciter le cultivateur coopérateur tenu par M. Ernest Lavallée, des heureux résultats obtenus cette saison-ci. Des encouragements nouveaux devraient venir prouver la nécessité de la pratique de cette branche qui peut rémunérer avantageusement celui qui s'y livre. A bon entendeur, salut!

**BAPTÊME.** — Le 27 septembre Herminie Fernand, enfant de M. et Mme Philippe Murray; marraine: Mlle Yvette Boivin; parrain: M. Herménégilde Levesque. Porteuse: Mlle Simone Murray.

**J.-O. NADEAU FOURRURES**  
Si vous avez des fourrures usagées, mises de côté, abandonnées, nous vous suggérons une jolie mode ou style pour les utiliser avec profit. Vous serez satisfait de la transformation.  
MARION DE CONFANCE  
160 Côte d'Abraham Phone 3-4245  
J.-O. NADEAU  
160, COTE D'ABRAHAM  
Tél: 3-4245



**EDDY'S STERILIZED WHITE SWAN TISSUE**

2 POUR 25¢

Aussi absorbant que du coton hydrophile

Le coton hydrophile en usage dans les hôpitaux est très absorbant. Il en est ainsi du papier de toilette White Swan Eddy. Il est souple comme un duvet, pur et parfaitement sûr. En rouleaux enveloppes et stérilisés de 750 feuilles. Aussi en format pour enfumement mural. En vente partout à prix modique.

THE E. B. EDDY CO. LIMITED  
Succ. de Québec — 2-4, rue St-Joseph

### Obsèques de M. Gariépy à Saint-Malo

Mercredi, le 16 octobre, ont eu lieu à St-Malo les funérailles du pompier Wilfrid Gariépy, à 8 heures. Ceux qui ont assisté aux funérailles ont pu constater la solidarité qui règne chez les pompiers de Québec. Sans doute, la popularité personnelle de Wilfrid Gariépy avait amené à l'église un grand nombre de parents et d'amis, mais ce qui est à souligner, c'est la présence de presque tous les pompiers en tenue, n'étant pas en devoir ce jour-là. Tous ses confrères ont voulu montrer par cela même leur sympathie et leur affection pour un collègue qui s'est dévoué à l'intérêt des membres du service des incendies de Québec.

Wilfrid Gariépy a été en effet un des officiers de l'Union Nationale des Employés du Département du Feu. Aussi sa mort, arrivée à la suite d'une maladie si subite et si attendue a causé beaucoup d'émotion.

M. l'abbé Groleau a montré dans cette occasion une si manifeste obligeance que tous les pompiers en ont été touchés. C'est la première fois qu'ils ont été en tenue ce jour-là. Ils ont uniformément passé à travers les bancs pour ramasser des fonds destinés à faire chanter des messes pour le repos de l'âme de Wilfrid Gariépy. Ce furent trois officiers de l'Union qui chargèrent de ce service: Adolphe Bussière, président; J. Laurent, secrétaire-archiviste; E. Wagner, assistant-trésorier.

Les pompiers profitent de l'occasion pour offrir de nouveaux sympathies à madame W. Gariépy et à ses enfants. Les funérailles étaient sous la direction de la maison Germain Lépine, Linc.

L'Action Catholique retrace à la famille ses sincères condoléances.

### Saint-Gédéon

**DECES.** — St-Gédéon, L. S. Jean. — M. Ernest Gauthier est décédé à l'hôpital du St-Sacrement, Québec, le 25 septembre.

Son service et sa sépulture ont eu lieu en cette paroisse le 28. La levée du corps a été faite par M. le chanoine Elz. Lavoie, curé de la paroisse, par M. l'abbé E. Dallaire vicaire. Les porteurs étaient MM. Eug. Gauthier, Hewitt Jack, Almé Gauthier, Ovide Roy, Georges Harvey, Philippe Bolduc, Elmer Lessard, Elie Lessard.

M. Gauthier laisse dans une profonde affliction son épouse, née Laurette Girard; quatre enfants: Gemma, Léonidas, Elzoupe, Jacques. Une foule nombreuse de parents et d'amis ont assisté au service.

Parmi lesquelles nous remarquons: M. Jos. Filion, M.P.P., St-Joseph d'Alma; M. et Mme Joseph Gauthier, M. et Mme Hewitt Jack, Mlle Simonne Gauthier, M. et Mme Eug. Harvey, de St-Joseph d'Alma; M. et Mme Ovide Roy, d'Hébertville, village.

M. et Mme Arthur Larouche, Hébertville Station et une foule d'autres.

**BAPTÊME.** — Le 27 septembre Herminie Fernand, enfant de M. et Mme Philippe Murray; marraine: Mlle Yvette Boivin; parrain: M. Herménégilde Levesque. Porteuse: Mlle Simone Murray.

**J.-O. NADEAU FOURRURES**  
Si vous avez des fourrures usagées, mises de côté, abandonnées, nous vous suggérons une jolie mode ou style pour les utiliser avec profit. Vous serez satisfait de la transformation.  
MARION DE CONFANCE  
160 Côte d'Abraham Phone 3-4245  
J.-O. NADEAU  
160, COTE D'ABRAHAM  
Tél: 3-4245

**Ne Risquez pas Ses YEUX!**

ÉVITEZ le risque que votre enfant devienne nerveux et que ses yeux soient ruinés. D'après les statistiques, un enfant sur cinq a besoin de verres. Le votre est-il de ce nombre? Faites examiner ses yeux avant de le renvoyer à l'école.

Salon d'Optique des plus modernes

**André DORION O. D.**  
Optométriste-Opticien

Bachelier en Sciences de l'Université Laval. Bachelier en Optométrie de l'Université de Montréal.

Examen de la Vue  
Choix et ajustement de lunettes.

62, St-Joseph, - Québec  
Tél: 4-1119

## AUX GRANDS MAGASINS LA COMPAGNIE PAQUET

### Confection Pour Dames

## MANTEAUX D'AUTOMNE

TROIS EXCELLENTS GROUPES — Des valeurs provenant de nos assortiments réguliers et d'autres nouveaux modèles achetés expressément pour cette vente. Tissus nouveaux et de belle qualité — styles attrayants — Beaux choix de tailles — Jolies garnitures de fourrures.

VENDREDI ET SAMEDI

\$19.<sup>50</sup>

\$29.<sup>50</sup>

\$39.<sup>50</sup>

## MANTEAUX SPORT ET SWAGGER

Soldes de lignes — toutes des valeurs superbes — d'aucuns garnis de fourrure — tailles désassorties — Beau choix de tissus, teintes et modèles.

\$13.<sup>95</sup>

TRES SPECIAL, VENDREDI

## NOS GANTS NOUVEAUX POUR DAMES

GANTS de chevreau français, style "slip-on" avec pagodes de fantaisie. — Noir, blanc, gris, rouge, marine, brun, tan. \$1.98, \$2.50, \$2.95, \$3.25

GANTS cape, un bouton — En tan, gris, beige. Régulièrement \$1.95. TRES SPECIAL. .98

GANTS de velours, Crêpe de laine ou Chamollette doubles. .69 .98 \$1.25

## Grande Vente de Coupons VENDREDI

### AU RAYON DES TISSUS A LA VERGE

Toutes des longueurs très utiles — Crépe de fantaisie, ou uni — Velours — Tissus lavables, etc.

EN VENTE A 1/2 PRIX

Les coupons achetés durant cette vente ne seront pas retournables ni échangeables.

### AU RAYON DES BONBONS

FUDGE à la vanille, colat, fraises, etc. Petites bouchées — Un produit strictement frais, et préparé spécialement pour Paquet. La livre 21c.

S'il vous plaît, pas de commandes par la poste, ni par téléphone, ni pour livraison contre remboursement.

## - A L'EPICERIE PAQUET -

|                                                                              |                                                                                                                            |                                                                 |
|------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|
| <b>La VISITEZ Boîte aux Biscuits</b><br>PEEK FREAN                           | HARRICOTS verts, "Quality", boîte No 2 14c.<br>ou 3 boîtes pour 39c.<br>HUILE d'Olive, J.-B. Artaud, boîte de 62 oz \$1.49 | JUS de raisin africain, bouteille de 26 oz. 50c.                |
| BOEUF salé (corn beef) de Libby ou Bovril, 2 boîtes de 12 oz. 25c.           | MARMELADE d'oranges, de Raymond, Jarre de 2 lbs. 33c.                                                                      | BISCUITS "Premier Plain" de 3 lvs pour 35c.                     |
| LAPINS "Nouvelle Zélande" boîte de 2 lbs 35c.                                | CONFITURES de fraises et framboises Raymond, Jarre de 2 lbs 43c.                                                           | BISCUITS "Milk Chocolate Shortbread" de Christie, La livre 33c. |
| VIANDES assorties pour sandwiches: Poulet, dinde, jambon, 2 boîtes pour 25c. | Démonstrations de Fromage et Mayonnaise de Kraft.                                                                          | BISCUITS à chiens de Spratts, Le sac 68c.                       |
| SOUPES assorties de Heinz: Tomates, légumes, Pois verts, 3 boîtes pour 25c.  | VERMICELLE — SPAGHETTI — MACARONI, marque Bel-ge, Paquets de 16 oz. pour 33c.                                              | VI-TONE 27c.                                                    |
| MIEL pur, Québec, La chopine 25c.                                            | FORCE (flocons de blé), Le paquet 12c.                                                                                     | BISCUITS "People Mixed" de 2 lvs pour 25c.                      |
|                                                                              | ou 3 pour 29c.                                                                                                             | CHOCOLAT "Hot" de Fry, boîte de 1 lb. 47c.                      |
|                                                                              | 5 RIZ pour la soupe, livres pour 27c.                                                                                      | COCO filament de Banner, la livre 27c.                          |
|                                                                              | GRUAU "Quick" ou ordinaire, Le paquet 22c.                                                                                 | THE Lipton, vert ou noir, Paquet de 1 lb 59c.                   |
|                                                                              | RAISIN muscat "Espagne", 6 couronnes, la livre 25c.                                                                        | Paquet de 1/2 lb. 30c.                                          |
|                                                                              |                                                                                                                            | POUDRE de savon Rinsol, Petit format 29c.                       |
|                                                                              |                                                                                                                            | SAVON de toilette "Caméo", Douze bars pour 45c.                 |

**N'OUBLIEZ PAS QUE BOEUF**

LA BONTÉ CONCENTRÉE DU BOEUF

**DONNE SANTÉ ET FORCE**





## Le docteur Sergent au C. Laennec

Le savant professeur tire plusieurs leçons de la vie de Laennec. — Trois intéressantes causeries ont été données.

### ALLOCUTIONS

Le Cercle Laennec, groupement de jeunes étudiants en Médecine qui se livrent à des travaux particuliers sur la science médicale, a été honoré hier soir, de la visite de M. le professeur Emile Sergent. En dépit de la lourde tâche qu'il s'est imposée depuis son arrivée ici, le distingué praticien français a voulu sacrifier quelques rares loisirs pour accepter l'invitation de M. Paul Laennec, E.E.M., président du Cercle Laennec, et donner une causerie sur le grand clinicien français Laennec.

En prenant contact avec les membres de ce cercle, M. le professeur Sergent s'est dit heureux de pouvoir rencontrer ce groupement de jeunes travailleurs enthousiastes, puis il félicita les étudiants qui venaient de présenter des travaux d'un grand intérêt. Les auteurs de ces travaux étaient MM. Liguori Breton, E.E.M., qui a parlé de la physiologie génitale féminine, Benoît Charlebois, E.E.M., auteur d'un travail sur "Passeurs et sous-passeurs", et René Simard, E.E.M., qui traita de "quelques anomalies faciales qui se rencontrent dans l'art".

M. le professeur Sergent cita ensuite des extraits d'une causerie qu'il prononçait à l'occasion du centenaire de Laennec, en 1926. Il tira ensuite plusieurs leçons de la vie du célèbre clinicien qui a été en butte, pendant ses études, à une foule de difficultés matérielles.

M. le professeur Sergent tira alors une parenthèse pour dire aux étudiants qui l'écoutaient de bien distinguer entre l'arrogance et l'ambition. Il termina en commentant les travaux qui venaient d'être donnés. M. le professeur Sergent fit alors une belle profession de foi en l'existence de l'Être suprême qui gouverne tout. "Le savant", dit-il, "cherche le comment des choses : le pourquoi lui échappe".

M. le professeur Sergent fut remercié par M. le Docteur Roland Desmeules, directeur du cercle.

### En C. de Police

Ce matin, en Cour de Police, l'honorable juge Fitzpatrick a entendu la cause d'un chauffeur de taxi de Lotbinière accusé d'avoir conduit en état d'ivresse. Le prévenu s'en revenait de la messe de six heures lorsque, à une distance d'environ un mille du village, son auto frappa un bicyclette conduisant un Monsieur Leclerc. Ceci se passait un dimanche, le 23 septembre dernier.

De nombreux témoins ont été entendus jusqu'ici. Monsieur Philippe Paré, de Lotbinière, dit avoir vu l'accusé vers 9 heures et s'être aperçu qu'il était en état d'ivresse. L'alibi aurait été écarté. L'engin deux fois dans l'espace d'un mille. Un autre témoin a prétendu que l'accusé sentait la boisson.

Mme Jean Leclerc, conduite par l'accusé à la messe de neuf heures dit ne s'être aperçue de rien.

La cause se continue au moment où nous allons sous presse. Une quinzaine de témoins seront entendus en tout.

### A l'université

L'Université Laval organise cette année encore une série de cours qui se donneront tous les mardis. Notre grande institution veut de cette façon continuer auprès du public l'enseignement qu'elle donne à ses élèves réguliers. M. l'abbé Napoléon Morissette donnera en novembre des cours sur Jacques-Cartier.

M. Auguste Viatte, professeur de littérature française à l'École Normale Supérieure traitera en décembre, de l'exotisme dans la littérature française.

M. Jean Dufresne, professeur de grec à l'École Normale Supérieure parlera en janvier, d'un sujet de littérature grecque, qui sera annoncé plus tard.

### Aubaine pour les chômeurs

La ville va prendre des dispositions pour convertir en logements les quelques maisons qui sont maintenant en sa possession par suite du non paiement de certaines taxes, et elle louera ces maisons à prix très modiques pour les chômeurs.

Ces maisons étaient abandonnées depuis quelques années dans certains cas, et elles se détérioraient. Dans certains cas, on avait même enlevé les toits, les robinets, les électroliers, et plusieurs étaient allées faire de nombreuses acquisitions dans ces propriétés abandonnées. Mardi après-midi, au comité exécutif, l'échevin (Dr) Parent a attiré l'attention de ses collègues sur ce point, et immédiatement le maire Grégoire a chargé le trésorier et l'huissier de la ville de s'occuper de ce problème. On en profitera pour améliorer ces maisons, les transformer, et les louer aux chômeurs pour un loyer relativement peu élevé.

### LES INSTRUCTIONS..

(Suite de la dernière)

— "Ces catalogues de machines peuvent être distribués par l'importateur. C'est ce que font les compagnies. Il n'y a rien d'extraordinaire là-dedans".

— "Non, ça se fait partout". M. Georges Plamondon, mécanicien-charge, au département du Feu, vient ensuite jurer que personne n'a tenté de l'influencer dans la préparation des soumissions. Il ajoute qu'il n'a pas même consulté, pour son travail, les catalogues et pamphlets envoyés au département du Feu. Le témoin dit, qu'avec M. France Paré, il a aidé le Chef Rosaire Beaulieu à préparer les spécifications insérées dans la soumission.

Par M. Drouin : — "Comment faites-vous pour savoir si un appareil est meilleur qu'un autre; sur quoi vous basez-vous?"

— "Nous nous basons sur notre expérience. Ainsi, pour vous citer un exemple, il y a des voitures qui vont très bien lorsqu'il s'agit de faire fonctionner la pompe, mais qui ne valent rien pour trainer l'appareil dans les côtes. Nous tenons également compte de la motricité que peut développer le moteur."

Par Son Honneur le Maire : — "Vous avez dit qu'il y avait des appareils très forts pour faire fonctionner les pompes, mais qui n'étaient parfois pas assez forts pour trainer l'appareil?"

— "Oui, le cas s'est présenté à la caserne No-10, où nous avions une pompe de ce genre. Seulement, il me faut ajouter que le moteur avait été changé sur cette pompe. On avait installé une pompe de marque "Bickie" sur un tracteur de marque "Fisher".

Par M. Cannon : — "Comment pouvez-vous procéder pour demander des soumissions sur appareils "standard"?"

— "Voici. Il y a des voitures commerciales et des voitures faites spécialement pour le département du Feu. Il y a aussi les tracteurs."

Me Cannon : — "Entendons-nous sur les tracteurs. Si je comprends bien un tracteur, c'est un camion, c'est la même chose?"

— "Non, c'est un petit cheval et un gros cheval..." (rires).

— "Pouvez-vous me dire pourquoi tant de soumissions ont été laissées de côté par les experts parce qu'elles n'étaient pas conformes aux spécifications?"

— "Je regrette de ne pouvoir répondre, mais je n'étais pas au nombre des experts choisis pour examiner les soumissions. Cela ne me regarde pas. Je suis employé de la ville."

Par M. Cannon : — "Où, je comprends tout ceci, mais votre témoignage est un témoignage très intelligent qui ne discrédite aucunement la ville."

— "Je comprends, moi aussi, mais vous savez le silence est d'or..."

Par M. Cannon : — "Vous ne voulez pas être le juge?"

— "Absolument pas!" (rires).

Par M. Lortie : — "Vous n'êtes pas le frère de M. Lucien Plamondon?"

— "Non."

Par M. Gagnon : — "Est-ce qu'au cours de la démonstration, vous n'avez pas vu les documents entre les mains par M. J.-A. T. Lambert?"

— "Non."

Par M. Gagnon : — "A-t-il suivi vos instructions dans la demande de soumissions?"

— "Je ne le sais pas."

Par M. Gagnon : — "Le chef Beaulieu vous a-t-il remis des documents entre les mains pour faire votre travail?"

— "Non."

Par M. Gagnon : — "A-t-il suivi vos instructions dans la demande de soumissions?"

— "Je ne le sais pas."

Par M. Gagnon : — "Le chef Beaulieu vous a-t-il remis des documents entre les mains pour faire votre travail?"

— "Non."

Par M. Gagnon : — "A-t-il suivi vos instructions dans la demande de soumissions?"

— "Je ne le sais pas."

Par M. Gagnon : — "Le chef Beaulieu vous a-t-il remis des documents entre les mains pour faire votre travail?"

— "Non."

Par M. Gagnon : — "A-t-il suivi vos instructions dans la demande de soumissions?"

— "Je ne le sais pas."

Par M. Gagnon : — "Le chef Beaulieu vous a-t-il remis des documents entre les mains pour faire votre travail?"

— "Non."

Par M. Gagnon : — "A-t-il suivi vos instructions dans la demande de soumissions?"

— "Je ne le sais pas."

Par M. Gagnon : — "Le chef Beaulieu vous a-t-il remis des documents entre les mains pour faire votre travail?"

— "Non."

Par M. Gagnon : — "A-t-il suivi vos instructions dans la demande de soumissions?"

— "Je ne le sais pas."

Par M. Gagnon : — "Le chef Beaulieu vous a-t-il remis des documents entre les mains pour faire votre travail?"

— "Non."

Par M. Gagnon : — "A-t-il suivi vos instructions dans la demande de soumissions?"

— "Je ne le sais pas."

Par M. Gagnon : — "Le chef Beaulieu vous a-t-il remis des documents entre les mains pour faire votre travail?"

— "Non."

Par M. Gagnon : — "A-t-il suivi vos instructions dans la demande de soumissions?"

— "Je ne le sais pas."

Par M. Gagnon : — "Le chef Beaulieu vous a-t-il remis des documents entre les mains pour faire votre travail?"

— "Non."

Par M. Gagnon : — "A-t-il suivi vos instructions dans la demande de soumissions?"

— "Je ne le sais pas."

Par M. Gagnon : — "Le chef Beaulieu vous a-t-il remis des documents entre les mains pour faire votre travail?"

— "Non."

Par M. Gagnon : — "A-t-il suivi vos instructions dans la demande de soumissions?"

— "Je ne le sais pas."

Par M. Gagnon : — "Le chef Beaulieu vous a-t-il remis des documents entre les mains pour faire votre travail?"

— "Non."

Par M. Gagnon : — "A-t-il suivi vos instructions dans la demande de soumissions?"

— "Je ne le sais pas."

Par M. Gagnon : — "Le chef Beaulieu vous a-t-il remis des documents entre les mains pour faire votre travail?"

— "Non."

Par M. Gagnon : — "A-t-il suivi vos instructions dans la demande de soumissions?"

— "Je ne le sais pas."

Par M. Gagnon : — "Le chef Beaulieu vous a-t-il remis des documents entre les mains pour faire votre travail?"

— "Non."

Par M. Gagnon : — "A-t-il suivi vos instructions dans la demande de soumissions?"

— "Je ne le sais pas."

Par M. Gagnon : — "Le chef Beaulieu vous a-t-il remis des documents entre les mains pour faire votre travail?"

— "Non."

Par M. Gagnon : — "A-t-il suivi vos instructions dans la demande de soumissions?"

— "Je ne le sais pas."

Par M. Gagnon : — "Le chef Beaulieu vous a-t-il remis des documents entre les mains pour faire votre travail?"

— "Non."

Par M. Gagnon : — "A-t-il suivi vos instructions dans la demande de soumissions?"

— "Je ne le sais pas."

Par M. Gagnon : — "Le chef Beaulieu vous a-t-il remis des documents entre les mains pour faire votre travail?"

— "Non."

Par M. Gagnon : — "A-t-il suivi vos instructions dans la demande de soumissions?"

— "Je ne le sais pas."

Par M. Gagnon : — "Le chef Beaulieu vous a-t-il remis des documents entre les mains pour faire votre travail?"

— "Non."

Par M. Gagnon : — "A-t-il suivi vos instructions dans la demande de soumissions?"

— "Je ne le sais pas."

Par M. Gagnon : — "Le chef Beaulieu vous a-t-il remis des documents entre les mains pour faire votre travail?"

— "Non."

Par M. Gagnon : — "A-t-il suivi vos instructions dans la demande de soumissions?"

— "Je ne le sais pas."

Par M. Gagnon : — "Le chef Beaulieu vous a-t-il remis des documents entre les mains pour faire votre travail?"

— "Non."

Par M. Gagnon : — "A-t-il suivi vos instructions dans la demande de soumissions?"

— "Je ne le sais pas."

Par M. Gagnon : — "Le chef Beaulieu vous a-t-il remis des documents entre les mains pour faire votre travail?"

— "Non."

Par M. Gagnon : — "A-t-il suivi vos instructions dans la demande de soumissions?"

— "Je ne le sais pas."

Par M. Gagnon : — "Le chef Beaulieu vous a-t-il remis des documents entre les mains pour faire votre travail?"

— "Non."

Par M. Gagnon : — "A-t-il suivi vos instructions dans la demande de soumissions?"

— "Je ne le sais pas."

Par M. Gagnon : — "Le chef Beaulieu vous a-t-il remis des documents entre les mains pour faire votre travail?"

— "Non."

Par M. Gagnon : — "A-t-il suivi vos instructions dans la demande de soumissions?"

— "Je ne le sais pas."

Par M. Gagnon : — "Le chef Beaulieu vous a-t-il remis des documents entre les mains pour faire votre travail?"

— "Non."

Par M. Gagnon : — "A-t-il suivi vos instructions dans la demande de soumissions?"

— "Je ne le sais pas."

Par M. Gagnon : — "Le chef Beaulieu vous a-t-il remis des documents entre les mains pour faire votre travail?"

— "Non."

Par M. Gagnon : — "A-t-il suivi vos instructions dans la demande de soumissions?"

— "Je ne le sais pas."

Par M. Gagnon : — "Le chef Beaulieu vous a-t-il remis des documents entre les mains pour faire votre travail?"

— "Non."

Par M. Gagnon : — "A-t-il suivi vos instructions dans la demande de soumissions?"

— "Je ne le sais pas."

Par M. Gagnon : — "Le chef Beaulieu vous a-t-il remis des documents entre les mains pour faire votre travail?"

— "Non."

Par M. Gagnon : — "A-t-il suivi vos instructions dans la demande de soumissions?"

— "Je ne le sais pas."

Par M. Gagnon : — "Le chef Beaulieu vous a-t-il remis des documents entre les mains pour faire votre travail?"

— "Non."

Par M. Gagnon : — "A-t-il suivi vos instructions dans la demande de soumissions?"

— "Je ne le sais pas."

Par M. Gagnon : — "Le chef Beaulieu vous a-t-il remis des documents entre les mains pour faire votre travail?"

— "Non."

Par M. Gagnon : — "A-t-il suivi vos instructions dans la demande de soumissions?"

— "Je ne le sais pas."

Par M. Gagnon : — "Le chef Beaulieu vous a-t-il remis des documents entre les mains pour faire votre travail?"

— "Non."

Par M. Gagnon : — "A-t-il suivi vos instructions dans la demande de soumissions?"

— "Je ne le sais pas."

Par M. Gagnon : — "Le chef Beaulieu vous a-t-il remis des documents entre les mains pour faire votre travail?"

— "Non."

Par M. Gagnon : — "A-t-il suivi vos instructions dans la demande de soumissions?"

— "Je ne le sais pas."

Par M. Gagnon : — "Le chef Beaulieu vous a-t-il remis des documents entre les mains pour faire votre travail?"

— "Non."

Par M. Gagnon : — "A-t-il suivi vos instructions dans la demande de soumissions?"

— "Je ne le sais pas."

Par M. Gagnon : — "Le chef Beaulieu vous a-t-il remis des documents entre les mains pour faire votre travail?"

— "Non."

Par M. Gagnon : — "A-t-il suivi vos instructions dans la demande de soumissions?"

— "Je ne le sais pas."

Par M. Gagnon : — "Le chef Beaulieu vous a-t-il remis des documents entre les mains pour faire votre travail?"

— "Non."

Par M. Gagnon : — "A-t-il suivi vos instructions dans la demande de soumissions?"

— "Je ne le sais pas."

Par M. Gagnon : — "Le chef Beaulieu vous a-t-il remis des documents entre les mains pour faire votre travail?"

— "Non."

Par M. Gagnon : — "A-t-il suivi vos instructions dans la demande de soumissions?"

— "Je ne le sais pas."

Par M. Gagnon : — "Le chef Beaulieu vous a-t-il remis des documents entre les mains pour faire votre travail?"

— "Non."

Par M. Gagnon : — "A-t-il suivi vos instructions dans la demande de soumissions?"

— "Je ne le sais pas."

Par M. Gagnon : — "Le chef Beaulieu vous a-t-il remis des documents entre les mains pour faire votre travail?"

— "Non."

Par M. Gagnon : — "A-t-il suivi vos instructions dans la demande de soumissions?"

— "Je ne le sais pas."

Par M. Gagnon : — "Le chef Beaulieu vous a-t-il remis des documents entre les mains pour faire votre travail?"

— "Non."

Par M. Gagnon : — "A-t-il suivi vos instructions dans la demande de soumissions?"

— "Je ne le sais pas."

Par M. Gagnon : — "Le chef Beaulieu vous a-t-il remis des documents entre les mains pour faire votre travail?"

— "Non."

Par M. Gagnon : — "A-t-il suivi vos instructions dans la demande de soumissions?"

— "Je ne le sais pas."

Par M. Gagnon : — "Le chef Beaulieu vous a-t-il remis des documents entre les mains pour faire votre travail?"

— "Non."

Par M. Gagnon : — "A-t-il suivi vos instructions dans la demande de soumissions?"

— "Je ne le sais pas."

Par M. Gagnon : — "Le chef Beaulieu vous a-t-il remis des documents entre les mains pour faire votre travail?"

— "Non."

Par M. Gagnon : — "A-t-il suivi vos instructions dans la demande de soumissions?"

— "Je ne le sais pas."

Par M. Gagnon : — "Le chef Beaulieu vous a-t-il remis des documents entre les mains pour faire votre travail?"

— "Non."

Par M. Gagnon : — "A-t-il suivi vos instructions dans la demande de soumissions?"

— "Je ne le sais pas."

Par M. Gagnon : — "Le chef Beaulieu vous a-t-il remis des documents entre les mains pour faire votre travail?"

— "Non."

Par M. Gagnon : — "A-t-il suivi vos instructions dans la demande de soumissions?"

— "Je ne



# Les valeurs mobilières ont affiché une tendance apathique en matinée à Wall Street

Fluctuations étroites et irrégulières. — Reculs légers subis par les principales mines d'argent. — L'argent-métal à 54 3-8 cents l'once. — Ventes de 160,000 parts en première heure.

## MONTREAL MONOTONE

New-York, 18. — Devant les événements qui compliquent depuis quelques jours la situation monétaire américaine, les spéculateurs de Wall Street se tiennent. Les cours n'ont pratiquement pas bougé cet avant-midi. Les fluctuations ont été étroites et irrégulières. Le groupe des mines d'argent a subi de légers reculs sans aucun doute parce que le prix de l'argent-métal a fléchi de 1 1/4 cent l'once hier à New-York au prix de 54 3-8 cents l'once. Durant la première heure de la séance les ventes se sont chiffrées à 160,000 parts.

Le prix de l'or à Londres est aujourd'hui de \$35.09 l'once. Ce prix est basé sur une valeur de \$4.93 7-8 pour la livre sterling.

## Bourse de Toronto

SECTION DES MINES  
Cours fournis par R. COTE & CIE  
65, rue St-Pierre.

| Hier Aujourd'hui | Ferm. Ouy. 12.30 |
|------------------|------------------|
| Acme Oil         | 20               |
| Acroft           | 1                |
| Amity            | 11 1/2           |
| Amulet           | 21 1/2           |
| Area             | 21 1/2           |
| Ashley           | 21 1/2           |
| Baragana         | 21 1/2           |
| Barry H.         | 9 1/4            |
| Base Met.        | 40 1/2           |
| Bobbo            | 41 1/2           |
| Braconne         | 1290 1375        |
| Bunk H.          | 7 1/2            |
| Castle T.        | 7 1/2            |
| Cent Pat.        | 106 106 1/4      |
| Cibouix          | 91 91 1/4        |
| Clericy          | 21 1/2           |
| Colum            | 27 25 1/2        |
| D. Mines         | 4160 4025 4000   |
| Falcon           | 35 24 1/2        |
| Fec Kirk         | 50 48 1/2        |
| Granada C.       | 2140 2120 2075   |
| Hollinger        | 125 121 1/2      |
| Hovey Gold       | 59 56 1/2        |
| Kirk Lake        | 5600 5650 5650   |
| Lake Shore       | 2 1/2            |
| Le Gold          | 253 254 1/2      |
| Macassa          | 52 51 1/2        |
| McMillan         | 42 42 1/2        |
| McVittie FG      | 47 47 1/2        |
| McWatts          | 154 159 151      |
| Min. Corp        | 21 1/2           |
| Newbec           | 275 275 266      |
| Nipissing        | 2750 2790 2750   |
| Noranda          | 11 10 1/2        |
| Oiga Oil         | 1200 1200 1175   |
| Pioneer G.       | 93 93 93         |
| Premier          | 130 132 127      |
| Reno Gold        | 500 500 500      |
| San Ant.         | 271 268 265      |
| Sheritt          | 271 268 265      |
| Silvaco          | 271 268 265      |
| Sudacana         | 271 268 265      |
| St. Bas          | 271 268 265      |
| Sylvaco          | 271 268 265      |
| Teck Hugh        | 400 399 380      |
| Thoma            | 330 325 315      |
| Wright H.        | 930 900 880      |
| Wayide           | 71 8 7 1/4       |
| HORS-LISTE       |                  |
| Aldermac         | 12 4 1/2         |
| Oligam           | 21 21 1/2        |
| B. Missouri      | 21 21 1/2        |
| Brownlee         | 21 21 1/2        |
| Cap Royun        | 81 81 1/2        |
| Can Man          | 31 31 1/2        |
| Cobalt           | 31 31 1/2        |
| Dom Expl.        | 13 13 1/2        |
| Dom Kirk         | 225 220 215      |
| Eldorado         | 34 34 1/2        |
| Nickel           | 34 34 1/2        |
| Park Hill        | 93 91 91         |
| Ventures         | 93 91 91         |

## CURB DE NEW-YORK

| Cours fournis par Barry & McManamy | Ouv. Ferm.    |
|------------------------------------|---------------|
| Am. Gas and Elec.                  | 25 1/2 25 1/2 |
| Am. Superpower                     | 1 1/4 1 1/4   |
| Cities Service                     | 2 1/4 2 1/4   |
| Cord                               | 15 15 1/2     |
| Elec. Bonds and Share              | 16 1/2 16 1/2 |
| Imperial Oil                       | 47 47 1/2     |
| St. Regis Paper                    | 2 1/4 2 1/4   |
| United Land P.                     | 3 1/4 3 1/4   |

## CURB DE MONTREAL

| Cours fournis par L.-G. Beaudin & Cie | Ouv. Ferm.    |
|---------------------------------------|---------------|
| Brewing Corporation                   | 14 1/4 14 1/4 |
| B. A. Oil                             | 15 15 1/2     |
| Beauharnois                           | 15 15 1/2     |
| Imperial Oil                          | 47 47 1/2     |
| International Petroleum               | 25 1/2 25 1/2 |
| Read Author                           | 275 275       |
| Silvaco                               | 271 268 265   |
| Sudacana                              | 271 268 265   |
| Sullivan                              | 271 268 265   |
| Thompson Cadillac                     | 36 36 1/2     |
| Walkerville                           | 910 920       |
| Wright Harvards                       | 910 920       |

## Les changes

| Séance du 17 octobre      | N.Y. Métro    | Ferm.      |
|---------------------------|---------------|------------|
| Angleterre, liv. st.      | 4.92 (pair)   | \$1.86 2-3 |
| Australie, liv. st.       | 4.93 13-16    | 2.87       |
| Nlle-Zélande, liv. st.    | 3.98 (pair)   | \$1.86 2-3 |
| France, franc.            | 0.0655 (pair) | \$0.1309   |
| Belgique, belga.          | 0.0655 (pair) | \$0.1309   |
| Italie, lire.             | 0.0655 (pair) | \$0.1309   |
| Suisse, franc.            | 0.0655 (pair) | \$0.1309   |
| Hollande, florin.         | 0.0655 (pair) | \$0.1309   |
| Espagne, peseta.          | 0.0655 (pair) | \$0.1309   |
| Allemagne, reichsm.       | 0.0655 (pair) | \$0.1309   |
| Suède, couronne.          | 0.0655 (pair) | \$0.1309   |
| Norvège, couronne.        | 0.0655 (pair) | \$0.1309   |
| Danemark, couronne.       | 0.0655 (pair) | \$0.1309   |
| Tchéco-Slov., couronne.   | 0.0655 (pair) | \$0.1309   |
| Brésil, milreis.          | 0.0655 (pair) | \$0.1309   |
| Pologne, zloty.           | 0.0655 (pair) | \$0.1309   |
| Autriche, schilling.      | 0.0655 (pair) | \$0.1309   |
| Chine, Hong Kong, dollar. | 0.0655 (pair) | \$0.1309   |
| Japan, yen.               | 0.0655 (pair) | \$0.1309   |
| Etats-Unis, dollar.       | 0.0655 (pair) | \$0.1309   |
| Canada, dollar.           | 0.0655 (pair) | \$0.1309   |

## Le dollar à \$1.02 1-8

Le dollar canadien a ouvert à \$1.02 1-8 cet avant-midi sur le marché des changes de New-York et le dollar américain a ouvert à 97 7-8 sur le marché de Montréal. A New-York, la livre a ouvert à \$4.93 3-4 et à \$4.83 3-4 sur le marché de Montréal. Le franc français cotait \$0.0664 1-2 à New-York, à l'ouverture, et il a varié de \$0.0650 1-4 à \$0.0651 3-4 durant l'avant-midi à Montréal.

## FINANCE

### POTINS DU JOUR

#### Finances municipales

La population de Québec a pu lire, dans les journaux d'hier, le résumé de la situation financière de la ville au 30 avril 1934, résumé préparé par M. Jules Leclerc, auditeur de la Cité. Il est peut-être bon de noter ici que l'année fiscale 1933-34 comprend dix mois de l'ancienne administration et deux mois seulement de l'administration Grégoire. Ce n'est que lors du prochain bilan, (bilan de 1934-35) que nous pourrions nous rendre compte des effets de la politique d'économie implantée à l'Hôtel de Ville par le maire actuel.

On peut dire que les deux dernières années fiscales (1932-33 et 1933-34) ont ébranlé quelque peu le crédit de notre ville, mais la situation, toutefois, n'est pas désespérée. L'on veut bien des penser judicieusement les derniers budgets.

L'on se souvient combien il a été difficile d'obtenir des renseignements sur le bilan de la Cité de Québec pour l'année fiscale 1932-33. L'année fiscale 1932-33 s'est terminée le 30 avril 1933. Elle avait donc commencé le 1 mai 1932. Les premiers renseignements concernant les revenus et dépenses de 1932-33 ont été donnés le 2 février 1934, par l'ex-maire Lavigne, à une séance régulière du Conseil de la Cité. Ces renseignements, très vagues, apprenaient au public que le déficit de la ville n'était que de \$16,000, alors que le déficit réel se chiffrait à \$2,400,000. Et il est à remarquer que les prévisions budgétaires pour 1932-33 annonçaient un surplus probable de \$219.

Le 30 avril 1933, la dette consolidée de la Cité de Québec s'élevait à \$23,316,328.25 et la dette flottante était de \$8,093,188.17. Cette année, au 30 avril 1934, d'après les chiffres soumis par l'Auditeur, la dette consolidée de la Cité de Québec s'élevait à \$27,786,016.14 et la dette flottante à \$8,501,591.22.

Nous n'avons pas l'intention de citer de nouveau ici tous les chiffres publiés dans notre édition d'hier, mais il est un point que nous voulons noter et qui montre bien sur quelle pente la Cité de Québec glisse depuis quelque temps. Le rapport de l'Auditeur mentionne des emprunts garantis par bons du trésor au montant de \$5,249,204.00. Ce montant avait été emprunté à la banque et il était garanti par des comptes payables, c'est-à-dire par des sommes que la Cité anticipait pouvoir percevoir dans l'avenir. On avait ainsi emprunté \$241,200, en anticipation de paiements de comptes de neige; \$2,035,000, sur des arrérages de taxes; \$1,293,004, sur des comptes de taxes scolaires; et on avait même engagé le revenu ordinaire de 1933-34 pour un montant de \$1,680,000 afin d'obtenir de la banque un montant identique. C'est tout de même un peu fort. Il est à espérer que pareilles choses ne se répètent plus. En lisant ces chiffres, nous ne sommes pas surpris qu'il n'y ait eu qu'une soumission lors de la dernière émission de la Cité de Québec.

## Le papier-journal

Le Canada a produit 196,172 tonnes de papier-journal durant le mois de septembre 1934, ce qui indique une diminution sur la production de 216,164 tonnes le mois précédent, et une augmentation sur la production de 179,416 tonnes en septembre 1933.

Aux Etats-Unis, la production de papier-journal en septembre dernier en regard de 80,903 tonnes le mois précédent, de 72,907 tonnes en septembre 1933.

Voici un tableau comparatif où l'on trouvera la production canadienne et américaine de papier-journal pour les neuf premiers mois de l'année courante :

|           | Canada tonnes | Etats-Unis tonnes |
|-----------|---------------|-------------------|
| Septembre | 196,172       | 74,117            |
| Octobre   | 216,164       | 80,903            |
| Novembre  | 208,238       | 76,184            |
| Décembre  | 229,637       | 83,504            |
| Janvier   | 249,898       | 89,726            |
| Février   | 216,507       | 83,652            |
| Mars      | 210,129       | 84,993            |
| Avril     | 174,447       | 72,402            |
| Mai       | 188,374       | 84,194            |

## B. C. Power

Montréal, 18. — Les recettes nettes de British Columbia Power Corporation durant septembre 1934 furent de \$336,521, alors qu'elles avaient été de \$309,484, durant septembre 1933. L'augmentation était de \$27,037. Les recettes brutes de la compagnie durant le mois sous revue furent de \$1,037,073, en mieux de \$19,074, sur celles de septembre 1933. Les frais d'exploitation furent de \$700,552, en diminution de \$7,163. Durant les trois mois finissant avec septembre 1934, les recettes nettes de la compagnie furent de \$967,115, au lieu de \$881,341 durant la période correspondante de 1933. Les recettes brutes ont augmenté de \$75,419 durant le même temps et les frais d'exploitation ont diminué de \$10,355.

## Les recettes de la Shawinigan Power durant neuf mois

Augmentation sur la période correspondante de l'an dernier.

### LE DIVIDENDE

MONTREAL, 18. — Les recettes brutes et les recettes nettes de la compagnie Shawinigan Water & Power ont augmenté durant les neuf premiers mois de l'année courante comparativement à la période correspondante de 1933. Les recettes brutes furent de \$8,962,677 alors qu'elles avaient été de \$8,634,300 durant les neuf mois correspondants de l'année dernière. Après les frais et les charges fixes mais avant la dépréciation et l'impôt sur le revenu, la compagnie Shawinigan Water & Power a gagné un surplus de \$2,294,799 à rapprocher d'un surplus de \$2,054,856 l'an dernier. Les revenus nets d'exploitation furent de \$5,244,201 au lieu de \$4,689,551.

Durant le troisième trimestre de l'année courante, la compagnie Shawinigan a vendu 1,083,578,328 kw-h. d'électricité au lieu de 1,010,308,199 kw-h. durant les trois mois correspondants de l'an dernier.

La compagnie annonce la mise en paiement de son dividende régulier de 12 cents par action pour le trimestre finissant le 30 septembre 1934, payable le 15 novembre aux actionnaires inscrits le 25 octobre.

## Prix de gros

MONTREAL, 18. — Les oeufs ont encore haussé à Montréal. Ils se vendaient à 1 ou 2 cents la douzaine de plus que la veille. Les prix variaient de 36-37 cents, 34-35 cents, 28-29 cents, 23 cents et 20 cents la douzaine selon la qualité. Les arrivages furent de 2,316 caisses. Les arrivages de beurre furent de 38 boîtes. Les arrivages de fromage ont été de 830 boîtes.

## Prix de gros

### A MONTREAL

|                                                                                              |               |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|
| Oeufs:                                                                                       |               |
| A-large (Frais premiers)                                                                     | 0.46          |
| A-Medium (Frais premiers)                                                                    | 0.43          |
| B                                                                                            | 0.27          |
| C                                                                                            | 0.23          |
| Beurre:                                                                                      |               |
| Frais Québec et Ontario                                                                      | 0.20          |
| Fromage:                                                                                     |               |
| Courant de l'Ontario, blanc                                                                  | 9             |
| Québec, blanc                                                                                | 8 1/2         |
| Ontario coloré                                                                               | 9 1/2         |
| Québec coloré                                                                                | 9             |
| Pommes de terre:                                                                             |               |
| Nouvelles N.B.                                                                               | 0.40 0.45     |
| Nouvelles Québec                                                                             | 0.35          |
| Volailles:                                                                                   |               |
| Volailles pour boucherie                                                                     | 0.26          |
| Dindons pour rôti                                                                            | 21-23         |
| Poulets de choix                                                                             | 24-27         |
| Poulets nourris au lait                                                                      | 26-28         |
| Oies                                                                                         | 14-17         |
| Canetons domestiques                                                                         | 16-18         |
| Les grains:                                                                                  |               |
| Blé Nord No 1                                                                                | 0.88          |
| Avoine Ouest No 2                                                                            | 0.50          |
| Avoine Ouest No 3                                                                            | 0.47          |
| Avoine d'engrais No 1                                                                        | 0.46          |
| Balle d'avoine                                                                               | 0.35          |
| Orge Ouest No 3                                                                              | 0.62          |
| Graine moulée à engrais:                                                                     |               |
| Son                                                                                          | \$24.25       |
| Gru rouge                                                                                    | \$25.25       |
| Gru blanc extra                                                                              | \$29.25       |
| (par tonne, comprenant les sacs, ex-voies ferrées moins 25 cents par tonne pour du comptant) |               |
| Grain séché de brasserie                                                                     | \$24.00       |
| partonne au détail                                                                           | \$26.00       |
| Avoine roulée (grain) par sacs de 90 lbs au détail                                           | \$3.20        |
| Farine de blé d'hiver:                                                                       |               |
| Qualité de choix, au wagon, par baril                                                        | \$4.50 \$4.60 |
| Qualité de choix irrégulière, par baril ex-magasin                                           | \$4.75 \$4.85 |
| Farine de maïs blanc par baril en sacs de chanvre livrée                                     | \$5.40 \$5.50 |
| Farine de blé de printemps:                                                                  |               |
| Deuxième patente                                                                             | \$3.20        |
| Deuxième patente                                                                             | \$3.10        |
| Patente à boulangers                                                                         | \$5.00        |
| (par tonne en sacs de chanvre ex-voies ferrées moins 10 cents par baril pour du comptant)    |               |
| Foin pressé:                                                                                 |               |
| Extra No. 2                                                                                  | \$15.00       |
| No. 2 Timothy                                                                                | \$14.00       |
| No. 3 Timothy                                                                                | \$13.50       |

Atlantic Coast Line a gagné 83 cent par action commune durant la période du 1er décembre 1933 au 31 octobre 1934. Le dividende de fer avait perdu \$817,154 durant la même période de 1933.

## La consommation mondiale du coton durant le mois d'août 1934

La consommation mondiale du coton durant le mois d'août 1934 a diminué de 279,000 balles au total de 1,900,000 balles comparativement à août 1933, maine du 13 octobre 1934 a été de 481,000 balles par jour au lieu de 459,500 balles la semaine précédente.

## American Telephone & Telegraph a gagné durant le troisième trimestre de l'année courante

\$1.51 par action durant le troisième trimestre de l'année courante \$1.51 par action durant le troisième trimestre de l'année courante \$1.51 par action durant le troisième trimestre de l'année courante

## La production d'huile brute de la Californie durant la semaine de 1933.

La production d'huile brute de la Californie durant la semaine de 1933.

## Teck Hughes

TORONTO, 18. — Le Dr L.-H. Forbes, président de Teck-Hughes Gold Mines, a été le principal témoin à l'enquête du commissaire J.-M. Godfrey, hier. M. J.-M. Stirrett, avocat, demanda à M. Forbes s'il avait entendu des rumeurs défavorables au sujet de la compagnie. M. Forbes répondit qu'il avait été absent du 26 août au 2 sept. et qu'il n'avait pas eu connaissance de ces rumeurs. Il ajouta qu'il n'avait pas été question de l'abaissement du dividende avec le personnel de la mine. A l'assemblée annuelle, il espérait maintenir le dividende à 60 cents. M. Forbes a aussi déclaré qu'il n'avait vendu aucune de ses actions et qu'il n'avait pas de compte de courtage.

## Prix des oeufs à la hausse sur les divers marchés

Dans l'ouest les arrivages d'oeufs frais sont nuls.

### EXPORTATIONS

Ottawa, 18. — Les prix des oeufs sont à la hausse dans toutes les parties du Canada cette semaine. Les marchés de l'Est sont sortis de leur torpéur et manifestent une grande fermeté. Sur bien des points de l'Ouest les arrivages d'oeufs frais sont à peu près nuls et l'on tire fortement sur les oeufs d'entrepôt. En Colombie-Britannique, les derniers bateaux en partance pour le Yukon ont enlevé tous les oeufs frais qui restaient et les arrivages ne suffisent pas pour satisfaire la demande sur l'île de Vancouver.

Dans l'Est du Canada la ponte des poules a cessé ou a peu près cessé et les poulettes sont encore relativement faibles, quoiqu'il y ait beaucoup de poulettes à la campagne. On dit que les poulettes sont généralement en retard parce que les éleveurs et les propriétaires de troupeaux approuvés ont mis une plus grande proportion de leurs oeufs sur le marché.

Le volume des exportations, à partir du 1er septembre, dépasse à peine la moitié de celles de l'année dernière; il est de 13,264 caisses contre 21,046 caisses l'année dernière; la situation du change est le facteur principal qui affecte les ventes. Le Canada n'aura évidemment aucune difficulté à satisfaire la demande du gouvernement britannique, qui désire que les exportations d'oeufs cette année ne dépassent pas le chiffre de l'année dernière.

Pour ce qui est des exportations, on enregistre des moins-values pour la France et le Portugal. Les importations des pays suivants sont en moins-value: le Liban d'Irlande, Sud-Africain, France, Belgique, Pays-Bas, Espagne, Allemagne et Italie.

## Marché de mercredi

Montréal, 18. — Il y avait 60 bêtes à cornes, 171 vaches, 180 porcs et 370 moutons et agneaux en vente ce matin sur les deux marchés locaux.

Ce qui a été offert sur le marché des bêtes à cornes aujourd'hui comprenait surtout des vaches et des taureaux de petite qualité qui obtinrent de \$1 à \$1.50 pour la livre nette, plus ou moins. Les taureaux se vendirent de \$1.75 à \$2.

Aucun changement sur le marché des vaches d'hiver allant jusqu'à \$7 pour les vaches de première qualité.

Pour les brebis et les agneaux châtains on payait \$6; pour les agneaux pesant de 100 à 115 livres \$5 et pour ceux de plus de 115 livres \$4. Les avortons et les béliers changèrent de mains à \$4 et les moutons à des prix variant de \$1.50 à \$2.50.

Sur le marché des porcs les prix se sont montrés fermes, avec tendance à la hausse. Pour le bacon on payait de \$8 à \$8.10 (nourris et abeurrés), avec \$1 de prime par tête pour les plus beaux. Pour la boucherie, les pesants et les légers on payait de \$7.50 à 7.60 et pour les extra pesants de \$7 à \$7.10. Les truies obtinrent pour la plupart \$6.50 du 100 lbs.

## Blé à Winnipeg

WINNIPEG, 18. — La faiblesse des marchés de grains étrangers et la faible demande pour le blé canadien ont déterminé une réaction défavorable sur le marché de Winnipeg. Les spéculateurs accusent des reculs allant de 3 à 4 cents à cent le boisseau, en fermeture. Le blé d'octobre ferma à 78 1-2 cents, le blé de décembre à 79 3-8 cents et le blé de mai à 83 3-4 - 7-8 cents.

## Pénible accident

Louiseville, 18. — M. Joseph Millette, domicilié à 51, rue Notre-Dame, tisserand à l'Associated Textile, s'est accidentellement la main dans son métier, lundi avant-midi. Le docteur Latourrelle, appelé d'urgence, lui prodigua les soins nécessaires. L'accident de M. Millette ne laisse aucune inquiétude puisque l'on nous informe qu'il s'en remettra bientôt.

## Bourse de New-York

Cours fournis par Barry & McManamy

72, rue St-Pierre, Québec

Hier Aujourd'hui

Ferm. Ouy. 12.30

Le blé canadien ont déterminé une réaction défavorable sur le marché de Winnipeg. Les options accusaient des reculs allant de 3-4 de cent à 1 cent le boisseau, en fermeture. Le blé d'automne ferma à 78 1-2 cents, le blé de décembre à 79 3-8 cents et le blé de mai à 83 3-4 - 79 cents.



## AUJOURD'HUI

S. LUC, évangéliste

QUARANTE-HEURES  
St-Elzéar.

## CALENDRIER

Jeu. 18 octobre 1934  
Lever du soleil — 6.15  
Coucher du soleil — 5.06  
Lever de la lune — 2.03  
Coucher de la lune — 1.15  
Nouvelle lune, le 6, à 10 h. 05 m. du matin.  
Premier quartier, le 15, à 2 h. 29 m. du matin.  
Pleine lune, le 22, à 10 h. 01 m. du matin.  
Dernier quartier, le 30, à 3 h. 22 m. du matin.  
Max. 58 Min. 34

## PROGNOSTICS

Beau et beaucoup plus froid ce soir, gelée probable, demain.

## Belle fête, dimanche, à Chicoutimi

Le Pensionnat du Bon Pasteur célèbre la 70<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation. — Réunion de l'Amicale, à 2 heures.

## SALUT SOLENNEL

Chicoutimi (D.N.C.). — Le Pensionnat du Bon Pasteur célèbre, samedi prochain, par une fête toute intime, le 70<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation. La maison des Soeurs du Bon Pasteur est la doyenne des communautés de notre ville. C'est en 1864, à l'appel de Monsieur le curé Racine, devenu plus tard le premier évêque de Chicoutimi, que ces dévouées religieuses vinrent fonder, sur les bords lointains de notre Saguenay, l'humble couvent d'où sortit l'élite féminine de notre société et dont le souvenir impérissable demeurera comme le maître-diamant de la belle couronne de nos institutions religieuses. Cette première maison connue sous le nom de "Vieux Couvent" fut incendiée le 24 juin 1912. Elle servait d'externat depuis l'établissement de l'École normale en 1906-1907.

Le Pensionnat actuel a ouvert ses portes en 1927.

Nous sommes heureux de pouvoir publier sous la dictée de Madame la Supérieure du Pensionnat du Bon Pasteur, le programme de la journée de samedi.

A 6 heures 15, samedi, messe d'action de grâce, célébrée par M. l'abbé O.-D. Simard, aumônier.

A cette messe, se joint le personnel du couvent assisté.

A 2 heures p. m. — Réunion de l'Amicale. A cette réunion, des adresses seront présentées par les élèves actuelles et par les anciennes élèves. Mme R. Belleau parlera au nom de ces dernières. Ces adresses seront suivies d'une conférence par M. le chanoine Duchesne, supérieur du Séminaire et ancien principal de l'École Normale. Un chant de souvenir sera exécuté par les anciennes et le rapport des activités de l'Amicale, par Mlle la Secrétaire, termineront cet après-midi.

Le soir, à 5 heures, S. E. Mgr Lamarche chantera le Salut solennel du St-Sacrement.

Les sympathiques religieuses du Pensionnat du Bon-Pasteur voudront bien accepter les humbles mais sincères félicitations de *L'Action Catholique*, à l'occasion des "Noces de Rubis" de leur première fondation en terre saguenayenne.

## Réunion de la L. des citoyens de Saint-Roch

Le projet de construction d'un petit barrage à la décharge du lac St-Charles rencontre les vœux de la Ligue des Citoyens de St-Roch, suivant les opinions exprimées hier soir au cours d'une assemblée de cet organisme.

Après avoir étudié le projet présenté par Son Honneur le maire J.-E. Grégoire et l'échevin François Jobin, les membres de cette ligue en sont venus à la conclusion que la ville devait éviter les dépenses extraordinaires et se borner à construire un petit barrage plutôt que d'accepter le premier projet lancé il y a quelques années.

Les citoyens de St-Roch sont également d'avis que la ville ne doit pas changer le système d'envasement de la neige, et qu'il ne serait pas avantageux pour la corporation de municipaliser ce service avec l'arrivée de l'hiver. Ils ne croient pas également que la ville devrait engloutir des sommes considérables dans la construction d'un incinérateur à déchets.

La réunion au cours de laquelle tous ces problèmes ont été discutés a été présidée par M. E.-B. Leclerc. L'assistance était considérable, et tous les membres de la ligue ont discuté sérieusement les problèmes qui leur étaient soumis.

## M. J.-B. Côté

M. J.-B. Côté, de Rimouski, directeur de l'Echo du "Bas-St-Laurent", est en ville pour assister au congrès de la colonisation.

## Les Livres

**LIVRES D'OCCASION**  
(Premier arrive, premier servi)  
M. Bouzard.  
Histoire de Ste Chantal. 2 Vols. 1.25  
Histoire de Ste Chantal. 2 Vols. 1.25  
Histoire de Ste Chantal. 2 Vols. 1.25  
Le Rel. 3.75  
S. Vincent de Paul. 2 Vols. 4.30  
Le Rel. 4.30  
Le Christianisme et les temps présents. 3 Vols. in-12 bro. 6.00  
Le Mém. Relié à l'état neuf 8.00  
Baunard Mgr.  
Le Général de Sonis Bro. 1.35  
Le Mém. Relié à l'état neuf 2.35  
Le Collège chrétien. 2 Vols. Reliés 4.00  
Le P. et ses victoires. 2 Vols. 1.36  
Le Doute et ses victoires. 0.75  
Librairie de l'Action Catholique  
103 rue Ste-Anne, Québec.

## Nouvelles de Lévis.

## Mme Joseph Bisson a d'imposantes obsèques

A Bienville. — La levée du corps a été faite par M. le curé S. Villeneuve, qui chante aussi le service. — Noces de diamant de M. et Mme Napoléon Mercier, samedi prochain. — Noces d'or de M. et Mme L. Lachance.

## DELEGATION DE LAUZON

Obsèques de Mme Vve Joseph Bisson. — Hier matin, à 9 heures, ont eu lieu, en l'église St-Antoine de Bienville, au milieu d'un nombreux concours de parents et amis, les imposantes funérailles de madame veuve Joseph Bisson. Le convoi funéraire a quitté la résidence mortuaire, No 15, rue Foisy, pour l'église de Bienville, où la levée du corps a été faite par M. le curé Séverin Villeneuve. Le service funéraire a été chanté par M. le curé Villeneuve, assisté de MM. les abbés Maurice Boutin, vicaire, et Alexandre Gagnon, du collège de Lévis, comme diacre et sous-diacre.

Des messes basses furent dites, durant le service funéraire, aux autels latéraux, par MM. les abbés Dominique Pelletier, ancien curé, et Vital Labrie, au Collège de Lévis. La Chorale de Bienville a exécuté le programme de chant : la messe de Yon. Des soli ont été rendus par MM. H. Fortin, R. Séguin, F. Perron, E. Michaud et A. Bancourt. Touchait l'orgue M. Adélard Laine.

M. Côme Langlais portait la croix, accompagné de madame Phidyme Tardif. Le deuil était conduit par les fils de la défunte : MM. Joseph, Charles, Roméo, Lorenzo et Frédéric Bisson; son petit-fils : M. Jean-Charles Bisson; ses beaux-frères : MM. Herm. Bégin, Charles Maranda, Paul Brochu, Joseph Carrier et David Rivard; ses neveux : MM. Henri et Rosaire Maranda, Ph. Brunelle, Ph. Denis, Jos. Robarge, Paul Gosselin, Hervé et Henri Bégin; son petit-neveu : M. Roland Bégin; ses arrières-petits-neveux : MM. Emile Robarge, Ph. Robarge et Roland Brochu.

Dans le cortège, on remarquait une délégation des représentants de l'Action Catholique et de l'Événement. Son Honneur le maire L.-S. Durand, M. A.-F. Mercier, gérant de l'Action Catholique, M. le Dr J. Leblond et une foule d'autres parents et amis. Les restes mortels ont été inhumés au cimetière Mont-Marie. Les funérailles étaient sous la direction de M. J.-P. Thibault, de Lévis.

L'Action Catholique prie la famille en deuil d'accepter ses plus sincères condoléances. **Noces de diamant.** — M. Napoléon Mercier et madame Mercier, célébreront samedi, leurs noces de diamant. M. Mercier est âgé de 83 ans et madame Mercier, de 78 ans.

Il y aura messe, samedi, en la chapelle des Congréganistes, à Notre-Dame, dîner et réjouissances dans l'après-midi et la soirée. Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants seront tous à la fête qui sera célébrée dans la plus stricte intimité.

**Noces d'or.** — M. Louis Lachance et Mme Lachance, de Lévis, célébreront, dimanche et lundi prochains, le cinquantième anniversaire de leur mariage.

La fête qui se fera, dans la plus stricte intimité, s'ouvrira dimanche, alors que les enfants et les petits-enfants, des jubilaires viendront présenter à ces derniers leurs vœux de longévité et de bonheur. Il y aura lecture d'adresses et présentation de gerbes de fleurs. Le midi il y aura banquet pour les membres de la famille chez M. et Mme Lachance et le soir réunion de famille.

Le lendemain, M. l'abbé Joseph Lachance, fils des jubilaires, célébrera une messe d'actions de grâce dans l'oratoire privé, en la résidence des jubilaires.

Du mariage de M. et Mme Louis Lachance sont nés quinze enfants et sept sont encore vivants, dont un, M. l'abbé Jos. Lachance, est professeur d'anglais au Collège de Lévis.

**Une délégation de Lauzon au Parlement.** — Une délégation des officiels de la ville de Lauzon, du député de Lévis au provincial et de plusieurs citoyens en vue de cette ville, se rendra au Parlement aujourd'hui, en vue de demander au gouvernement des octrois pour prolonger l'aqueduc de Lauzon jusqu'à l'hôpital Guay, soit une distance de deux milles et demi.

Ces travaux seraient payés, si les autorités gouvernementales y consentent, partie par l'Hospice Guay, partie par le provincial et partie par le fédéral. Ces travaux occuperaient un grand nombre de chômeurs.

**Gravement malade.** — Mme Ferdinand Martineau, transportée à l'Hôtel-Dieu de Lévis il y a quelque temps, est très gravement malade.

**Frappé par un auto.** — Mardi soir, vers 5 hrs 30, un auto du Deot de la Voie Provinciale a frappé un jeune garçon, rue Commerciale, à Lauzon. La victime est l'enfant de M. Eudore Bernier. Le garçon a traversé en courant, la rue et s'est jeté sur la voiture qui l'a frappé. Il a eu le cuir chevelu déchiré et a reçu des contusions à une jambe.

Le conducteur et les occupants de l'auto se sont portés au secours de l'enfant et le Dr Roméo Bourget lui a donné les soins requis.

**Mort de M. St-Amand.** — Nous avons appris avec regret la mort de M. Xavier St-Amand, de Lévis, arrivée à l'Hospice St-Joseph de la Délivrance, mardi matin, à l'âge de 82 ans et 2 mois.

Son service funéraire a eu lieu ce matin, en la chapelle de l'Hospice et l'inhumation des restes mortels, a été faite au cimetière Mont-Marie.

Les funérailles étaient sous la direction de M. J.-P. Thibault, de Lévis. Nos sympathies à la famille en deuil.

**Feu Mlle Mélanie Brochu.** — Dimanche dernier, décédé à Aldenville, Chicopee Falls, Mass., Mlle Mélanie Brochu. La dépouille mortelle est arrivée hier midi à Charny et a été transportée chez son cousin, M. Thomas Brulotte, 607, rue St-Joseph, Lauzon, par les soins de M. J.-P. Thibault, de Lévis. Les funérailles de Mlle Brochu ont eu lieu, ce matin, à 9 heures, en l'église de Lauzon.

La défunte était la sœur de feu M. l'abbé J. Brochu, curé d'Aldenville, de Mme Frank Jalbert et de Mme J.-A. Brochu, de Cookshire; la nièce de M. Téléphore Brulotte, de Québec. L'inhumation a été faite dans le lot de la famille, au cimetière de Lauzon.

L'Association de Tir de Lauzon. — Les membres de l'Association de Tir de Lauzon auront leur concours annuel, le 21 octobre prochain, à Valcartier, en même temps que le concours de l'Association du district. Tous les membres voudront bien se rendre samedi soir, à 7 heures, au camp des Ingénieurs de Lauzon, où on leur donnera tous les renseignements voulus pour ce qui concerne le transport des membres à Valcartier. Comme les années dernières il y aura des coupes et des prix de valeur pour ceux qui se classeront premiers dans ce concours.

**Affaires scolaires.** — Dans une assemblée de la commission scolaire de Bienville, tenue mardi soir, sous la présidence de M. le Dr Roméo Bourget, le secrétaire fait rapport que dix-sept contribuables tombant sous le coup de la loi dite des arrérages de taxes, ont présenté des requêtes devant un juge de la Cour pour obtenir un délai dans le paiement des taxes dues. Quatre contribuables ont un pour une propriété et trois pour des terrains n'ont pas présenté de requêtes et la vente sera faite le mois prochain tel que le veut la loi.

Le secrétaire fait aussi rapport que depuis le 1<sup>er</sup> juillet dernier il a perçu en taxes scolaires la somme de \$3,036.88 réparties ainsi : \$1,420.92 en cotisation de l'année courante; \$1,468.41 en arrérages de taxes; \$73.40 en arrérages de mensuel et 74.15 en intérêts sur arrérages.

**Vendredi, à Notre-Dame.** — A 7 hrs 30, sera chanté le service de Dame de Ste-Anne, pour le repos de l'âme de dame L.-O. Audet, et à 8 hrs 30, celui d'Enfant de Marie, pour le repos de l'âme de Mlle Elise Samson.

**Partie de cartes à Lauzon.** — L'Amicale du Couvent de Lauzon, étant à organiser un ouvrage pour les pauvres, donnera une partie de cartes, mercredi le 24, dans les salles du Couvent à 2 hrs 30. Les anciennes élèves et les amies de la communauté sont invitées à former une table. L'admission est de 25 cts. Il y aura un magnifique prix d'assistance.

Toutes y seront les bienvenues.

**Les "Rhétos" Nicolétains**

Les "Rhétos" Nicolétains viennent de faire les élections de leurs officiers :

À l'unanimité, le choix du président tomba sur M. Daniel Turcotte, la charge de vice-président échoit à M. Paul Thibault, et celle de secrétaire, à M. Roger Lebel. L'après-midi du même jour, se passa, suivant la tradition en une magnifique promenade au bois St-Joseph. Les "Rhétos" de l'année 1934-35, ont choisi pour devise, *Pro Christo et Patria*.

**Le Dr Sergent**

Cette après-midi, à 5 heures, à l'amphithéâtre de la Faculté de Médecine de l'Université Laval, M. le professeur Emile Sergent donnera un nouveau cours pour messieurs les médecins et les élèves de la Faculté. Le distingué praticien présentera un travail sur le traitement des abcès du poulmon.

**SPECIAUX**

CORN BEEF Baller, préparé au sucre, 17c.

sans os, la livre

COTELETTES d'agneau, 35c.

2 livres

STEAK dans la ronde, 15c.

de Bouvillon

Livraison rapide dans toutes les parties de la ville.

**L. BALLER**

SON Reg'd

136, CARTIER Tels : 7155

7156



La paroisse de Lotbinière a marqué la célébration du quatrième centenaire de la découverte du Canada en érigeant cette croix sur l'emplacement de l'école du village. Des discours furent prononcés par M. le curé Voyer, qui a béni le monument et l'inspecteur L.-O. Pagé. — (Photo P. Drolet, Lotbinière)

## Les instructions étaient de donner justice à tous

M. Georges Plamondon, expert-mécanicien, le principal témoin de la séance d'hier, à l'enquête municipale, déclara qu'il avait reçu des ordres de n'écarter personne dans la demande de soumissions.

## LES AUTRES TMOIGNAGES

Le témoignage de M. Georges Plamondon, expert-mécanicien au service du Département du Feu, a occupé la Cour d'enquête municipale pendant la majeure partie de l'unique audience convoquée au cours de la journée de mercredi.

La Cour d'Enquête s'est ensuite ajournée à onze heures ce matin, vu que les témoins de l'extérieur avaient été assignés pour aujourd'hui et que Me Paul Drouin, C. R., n'avait pas d'autres témoins à faire entendre à cette audience.

L'expert-mécanicien au service du Département du Feu est venu déclarer dans quelles circonstances ont été préparées les spécifications servant de base à la demande de soumissions formulée par la ville en rapport avec l'achat des appareils à incendies. Tout comme le chef Rosaire Beaulieu, le témoin a déclaré qu'il avait reçu l'instruction de préparer des spécifications qui n'écarteraient personne, aucune compagnie, aucune maison.

Les principaux témoins entendus hier ont été MM. Edouard Hamel, ingénieur-en-chef de la ville, le chef Rosaire Beaulieu, directeur du Service des Incendies, M. Georges Plamondon, mécanicien-expert au service du Département du Feu, Leopold Boulet, agent de la Motors Limited, M. Henri Fréchet, agent de la Motors Limited, et France Paré, surintendant du Garage Municipal.

L'enquête sera reprise aujourd'hui même. On tentera de faire les séances complètes afin d'éviter d'en finir avec cette procédure avec la fin de la présente semaine.

Nous avons donné hier une partie des témoignages de la séance de l'avant-midi, et nous complétons ci-dessous les dits témoignages.

(Edouard Hamel, ingénieur-en-chef de la ville.)

Par Me Lortie : — "M. Trotter est-il sous votre juridiction ?"

"Oui."

"At-il préparé les soumissions ?"

"Pas que je sache."

Le chef Rosaire Beaulieu entre ensuite dans la boîte.

Par Me Drouin : —

"Vous avez reçu ordre de préparer les blancs de soumissions ?"

"Oui, par ordre du comité exécutif."

"Quelqu'un vous a-t-il aidé ?"

"Oui, j'ai été aidé par M. France Paré, du Garage Municipal, et M. Georges Plamondon, mécanicien au service du Département du Feu."

"Avez-vous alors en mains les spécifications des diverses maisons ?"

"Non. Nous avons les catalogues, mais nous ne les avons pas consultés."

"Est-ce qu'on vous a demandé de préparer vos spécifications de manière à permettre à toutes les maisons de soumissionner ?"

"Oui, dans le bureau du maire. On a même changé le '27 S.A.E.' pour demander 140 H.P."

Le chef Beaulieu a aussi fourni quelques précisions techniques à la Cour d'Enquête sur les appareils mentionnés dans les soumissions, et ce, pour répondre à certaines questions de l'honorable M. Lucien Cannon.

Par Me Drouin : —

"Est-ce que des agents vendeurs vous ont demandé d'éliminer quelqu'un dans vos spécifications ?"

"Non, en autant que je m'en rappelle."

"On ne vous en a pas parlé ?"

"Non."

"Que vous disaient les vendeurs ?"

"Ils vantaient leurs appareils."

"Vous aviez des documents entre les mains ?"

"Oui."

"Pendant que vous faisiez ce travail, avez-vous eu les soumissions entre les mains ?"

"Oui, pour préparer un tableau des soumissionnaires, j'ai eu

## Départ pour les missions

Samedi, 3 novembre, quatre Franciscaines Missionnaires de Marie : Mère Marie Laurienne (Mlle Ernestine Pelletier, de DONNACONA), Mère Marie Edith (Mlle Rachel Joyal, de SAINT-BONAVENTURE, DUMASKA), Mère Marie Moneta (Mlle Lucienne Monette, de SAINT-PHILIPPE, LAPRAIRIE), et Mère Marie du Bx Bonnard Mlle Bibiane Benoit, de la BAIE-DU-FEBVRE, YAMASKA) quitteront QUEBEC pour s'embarquer à NEW-YORK à bord du transatlantique "SA-TURNIA" de NAPLES, elles rejoindront à ROME un groupe de leurs sœurs en partance pour les missions lointaines.

## Conférence du Notaire G. Morisset

La peinture au Canada sous le régime français. — Les principales écoles et leurs oeuvres. — Au diner des Notaires.

## VIF INTERET

Le premier dîner organisé cet automne par l'Association des Notaires du district de Québec a remporté hier soir un grand succès. L'assistance qui était très nombreuse a eu l'avantage d'entendre une magnifique causerie de M. le Notaire Gérard Morisset, docteur-es-arts et attaché honoraire au Musée du Louvre qui a démontré aux convives ce que fut l'art de la peinture au Canada sous le régime français.

L'Association des Notaires ne pouvait faire meilleur choix en invitant l'un de ses membres distingués, revenu il y a quelques mois d'un long séjour d'études en Europe, à raconter aux confrères l'histoire de l'art chez nous. On sait que la thèse avec laquelle M. le notaire Morisset a décroché son doctorat portait sur l'histoire de l'art en Canada.

M. S.-Jules Larue a présidé la réunion des convives à l'hôtel St-Louis. Il avait à ses côtés :

M. J.-A. Trudel, président de la Chambre des Notaires de la province, MM. les notaires Camille Paquet, Victor Morin et Joseph Sirois, anciens présidents de la Chambre et membres du conseil actuel, l'hon. M. Cyrille-F. Delagrange, membre du conseil, MM. Edouard Hamel, registraire de Portneuf, C.-J. Baillargeon, Yves Montreuil, H. Boisvert, Arthur Duval, C. de Léry, J.-E. Verreault, Henri Delagrange, Adolphe Roy Wilfrid Boileau, Georges-Michel Giroux, Henri Turgeon, Raoul Demers, Eugène Bernard, F.-X. Mercier, Antoine Audet, Alexandre Gauvin, Paul Grenier, Maurice Delagrange, J.-E. Ruel, Paul Samson, J.-B. Martel, H. Methot, Aimé Plamondon, R. Champoux, R. Cossette, J.-J. Girard, J.-C. Piché, Charles Cantin, J.-A. Lessard, Alf. Matto, Elz. Pouliot, De la Broderie Fortier, H. Guenette, L. Lavoie, L. Lesage, A. Lortie, tous notaires, et MM. Yves et René Roy, E. E. L.

Après un mot de présentation par M. le Notaire S.-Jules Larue, le conférencier remercia ses confrères de leur délicatesse à son égard, puis entra dans le vif de son sujet. Il parla d'abord de l'art de découvrir, passa ensuite à l'art de l'interprétation, et fit voir les riches tableaux historiques de nos premières écoles.

D'autres peintures étaient destinées aux missions, et saint Charles Garnier en commanda plusieurs. Ces peintures de missions étaient surtout nombreuses à Tadoussac. De la seconde partie du XVII<sup>e</sup> siècle il reste à l'Hôtel-Dieu de Québec quelques portraits peints par l'abbé Pommeret. Le Père Pieron, un jésuite, avait composé un enfer décrit par la Mère de l'Incarnation, Chausseville, a laissé un portrait de Kateri Tekakwitha, la petite sainte irquoise. D'autres Jésuites et Recollets se livrèrent à l'art pictural. M. Morisset traita particulièrement du Frère Luc, dont il reste une vingtaine de tableaux au Canada; cinq à l'Hôtel-Dieu, deux au monastère des Ursulines, deux à l'Hôpital-Général, les autres étant conservés aux Trois-Rivières, à Saint-Antoine de Tilly, à Sainte-Famille de l'île d'Orléans, à Sainte-Anne de Beauport, etc. L'Ecole des Métiers de Saint-Joachim devenue une école d'art sous l'abbé Leblond de Lauzon, mort curé de Baie Saint-Paul en 1715, a exercé une influence considérable sur nos artistes. Si l'on n'a gardé que quelques noms d'élèves de l'abbé Leblond de Lauzon, par contre il reste beaucoup d'oeuvres sorties de ce foyer artistique. Parmi elles, M. Morisset signale des ex-votos de Sainte-Anne, un magnifique tableau dans l'église de la Rivière-Ouelle, un grand nombre de portraits dispersés à l'Hôtel-Dieu, à l'Université, à l'Hôpital-Général, faisant partie de l'ancienne collection Jacques Viger, de Montréal, ou de la collection Lacorne de Saint-Luc. A l'Ecole de Montréal se sont signalés Pierre le Ber, frère de la célèbre recluse, qui a peint Marguerite Bourgeoise sur son lit de mort, a laissé quelques Madones et avait décoré l'ancienne chapelle de Sainte-Anne (à Montréal). Jean Berger, bon peintre mais mauvais chansonnier (pour avoir osé dénoncer les vénalités de la justice, il fut condamné au carcan), Paul Malepart, etc. M. Morisset parla également des cartographies et rappela l'apport de la France à l'art canadien du début du 18<sup>e</sup> siècle : un grand nombre de peintures dispersées dans nos églises. Il s'arrêta au déluge, c'est-à-dire à la conquête, le temps ne lui permettant pas d'étudier la célèbre collection Desjardins, que nous devons à la Révolution.

Me Henri Turgeon, président de la Chambre des Notaires, remercia ensuite le conférencier au nom des confrères, et il le félicita chaleureusement de son beau travail.

## Cinq journées de la presse catholique

Elles sont tenues dimanche dernier à l'Anclenne-Lorette, Beauport, Lauzon, Ste-Claire et St-Bruno. — Sermons par MM. les abbés A. Laliberté, L.-P. Lecours, Ph. Grondin, C.-H. Paradis et E. Pelletier.

## MM. LES CURES PRESIDENT

Les journées de presse catholique se continuent à travers le diocèse avec un succès toujours nouveau. La lumière se fait peu à peu et bientôt rares seront ceux qui n'auront pas entendu parler au moins une fois de cette question capitale. De mieux en mieux les laïques comprennent que le clergé n'est pas appelé seul aux vendanges des divines moissons, qu'ils aussi peuvent être responsables du salut de leurs frères et que c'est par une offensive minutieusement organisée de toutes les forces catholiques que le mal sera terrassé. A chaque nouvelle époque naît des besoins nouveaux; et pour chaque nouveau besoin il faut une méthode nouvelle.

Aujourd'hui, devant l'effronterie du mal qui ne craint pas de s'afficher au grand jour, devant les organisations serrées, puissantes et souples que les méchants nous opposent, l'action du clergé seul ne suffit plus.

D'ailleurs les laïques aussi sont appelés à défendre l'Eglise tant par leur Baptême que les fait membres de cette divine société que par la Confirmation qui en fait des soldats.

Pour qu'un corps soit bien vivant, il faut non seulement que la tête soit saine, mais aussi qu'il y ait un principe de vie et de résistance dans chacune des cellules. Chaque paroisse est une cellule du grand corps catholique. Quel en sera le principe de vie et de résistance? Ce sera le Comité Paroissial.

Toutes ces vérités ont été démontrées dimanche, par les conférences et les curés dont les noms suivent : Soullignons en passant l'empressement.

De notre clergé à répondre aux directives de notre bien-aimé Cardinal. Des journées d'Action Catholique ont eu lieu dimanche dans cinq paroisses :

A l'Anclenne Lorette, où le prône a été prononcé par M. le curé E. Cloutier et le sermon par M. l'abbé Antonio Laliberté, chef du service de propagande de l'Action Catholique; A Beauport, prône de M. le curé Galarneau et sermon de M. l'abbé Charles-Henri Paradis, professeur au Séminaire de Québec;

A Lauzon, prône de M. le curé H. Bernier et sermon de M. l'abbé L.-P. Lecours, professeur au Collège de Lévis;

A Sainte-Claire, prône de M. le curé H. Fréchet et sermon de M. l'abbé Ph. Grondin, missionnaire diocésain;

A Saint-Bruno, prône de M. le curé Euloge Pelletier et sermon de M. l'abbé Isidore Pelletier, professeur au collège de Sainte-Anne.

Dans chacune de ces paroisses le succès d'être attribué au curé qui a préparé les vœux et au conférencier qui a donné tout son dévouement à la grande cause.

Grande réunion de la Ligue du Saint-Sacrement

Le Comité de la Ligue des Citoyens du St-Sacrement s'est réuni hier soir, à la salle paroissiale, pour prendre connaissance de la réponse de leurs échevins à leur demande de travaux de pavage. En effet, les citoyens du St-Sacrement ont établi une liste de certains travaux urgents à faire dans les limites de leur paroisse, travaux promis depuis longtemps et non encore exécutés. Ils n'auront point de cesse tant qu'on aura pas fait droit à leur réclamation.

AMICALE DE STE-CROIX